

## Après le succès de la manifestation contre GDE qui a rassemblé plus de 200 personnes : une pétition pour aller plus loin

**PAGE 3**

### DOSSIER

## Gros plan sur une jeunesse active et désireuse de prendre toute sa place dans la société

**PAGE 7**

Un nouvel espace pour la  
Jeunesse

Page 7 à 15

Un RAM verra le jour à la  
rentrée 2011

Page 6

Quels moyens consacre  
la municipalité à  
l'éducation ?

Page 16

Semaine de « Votation  
Citoyenne »

Page 4

Au temps des vignes à  
Limay

Page 37-38



## Un contresens historique



**L**a loi portant sur la réforme des collectivités territoriales vient d'être adoptée de justesse après de laborieuses négociations entre les parlementaires de l'UMP et du Centre.

En tant que Maire, j'ai le devoir de vous alerter, car cette réforme de grande ampleur va avoir des répercussions sur nos vies ! Elle réaffirme les clivages fondamentaux qui existent dans notre pays sur la façon de s'organiser pour mettre en œuvre les décisions votées par les assemblées d'élu(e)s. En s'attaquant au principe de libre administration des collectivités (communes, départements, régions), principe qui autorise chaque collectivité à élargir son champ de compétences traditionnelles pour financer un projet ou une action, le gouvernement assume pleinement sa conception d'une organisation administrative et territoriale recentralisée.

Contresens historique pour un pays qui depuis 30 ans s'est engagé dans le sens d'une organisation qui a permis, chemin faisant, de répartir les

compétences entre l'État et les collectivités territoriales, avec le souci d'une meilleure efficacité de l'action publique et l'avènement d'une démocratie de proximité.

Pour Limay les conséquences sont d'ores et déjà mesurables !

Avant la réforme, le vote des taux d'imposition en Conseil municipal, nous permettait de maîtriser nos recettes fiscales sur la base d'une assiette financière proche de 12 861 541 €, soit 53,46% du budget fonctionnement.

Après cette réforme, selon les simulations de Bercy, l'assiette sera réduite à 7 708 553 €. Certes un fonds de garantie des ressources est mis en place pour compenser les pertes mais dans le concret nous allons passer de recettes fiscales puisées dans l'activité économique réelle de la ville à des compensations d'État, non dynamique et très aléatoires à terme. La suppression de la taxe professionnelle conjuguée au gel pour 3 ans des dotations d'État va étouffer les capacités financières de Limay et donc renforcer la pression fiscale sur les administrés.

Pour Limay, a minima, ce sont 600 000 € en moins par an. 600 000 € ce sont de nombreux investissements utiles annulés ou reportés, moins de capacité pour créer les emplois nécessaires au sein des services de la ville, moins de travail pour les entreprises... 600 000 €, c'est la somme que la ville dépense pour les transports en bus !

Forcer les collectivités locales à réduire la voilure est une grave erreur. Cela va alimenter la crise, compte tenu qu'à ce jour,  $\frac{3}{4}$  de l'investissement public est assuré par les communes, les départements et les régions.

La création des Conseillers territoriaux est aussi une aberration pour la décentralisation : comment pen-

ser que le travail réalisé par un Conseiller général et un Conseiller régional pourra être réalisé par un Conseiller territorial ? Est-ce cela la proximité ? Les départements ne doivent pas disparaître, ils sont indispensables sur toutes les questions sociales.

Enfin, la loi votée va obliger les communes à rentrer dans une intercommunalité. La fin de la partie sera sifflée en juin 2013 par les préfets. Cette façon de procéder confirme cette volonté étatique de recentralisation et de remise en cause de la libre administration des communes. Liberté où es tu ?

Pour ce qui nous concerne, nous nous sommes remis au travail avec les communes de la rive droite qui nous entourent. Le projet qui se dessine est ambitieux. Il s'inscrit dans une vision économique s'appuyant sur les atouts que nous offrent la Seine, de Paris au Havre, et du Vexin aux pays du Nord européen avec le projet du canal Seine-Nord.

Ce projet nécessite un renforcement des coopérations entre intercommunalité, mais sans exclusive. Nous voulons renforcer les coopérations avec toutes les communautés, de l'amont à l'aval de la Seine pour faire émerger ce grand projet économique d'avenir qui recèle de formidables potentialités de création d'emplois et de dynamisation de notre territoire.

Avec cette Communauté de communes des Coteaux du Vexin nous nous inscrivons dans notre volonté de partage, de proximité, de ruralité, d'ambition économique et de préservation des pouvoirs conférés aux communes qui doivent rester, pour le bien de tous, la base de l'organisation démocratique de notre pays.

Votre Maire,  
**Éric Roulot**



Après la manifestation, une pétition à l'initiative de la ville et de l'association des riverains - ARPAL - pour donner encore plus de force à notre action.

## Pétition pour exiger de GDE la mise en œuvre rapide de mesures propres à faire cesser toute pollution

Après la manifestation du 6 novembre, il nous faut poursuivre ensemble, élu(e)s, habitants, et associations de riverains et de défense de l'environnement, pour que GDE cesse de polluer. Nous voulons que GDE suspende temporairement son activité, le temps que cette entreprise mette en œuvre un certain nombre de mesures techniques qu'offrent aujourd'hui les technologies de pointe.

### GDE doit accepter d'investir.

L'investissement de GDE dans un pré-broyeur/déchiqueteur est un premier investissement qui doit être suivi d'autres, et notamment dans :

- Le capotage intégral du broyeur,
- La mise en place de filtres performants de dernière génération pour améliorer le dépoussiérage des fumées.
- L'arrosage des composés issus du broyeur et des matières stockées,
- L'installation de murs antibruit autour de la plateforme d'exploitation,

### GDE doit accepter :

- Un contrôle en continu sur les effluents gazeux à l'instar de celui mis en place sur les poussières,
- Que l'étude indépendante commanditée par la ville se déroule dans de bonnes conditions.
- De réduire ses cadences. La logique de maximisation des profits et du rendement ne peut préva-

loir sur l'environnement, la santé et la tranquillité des habitants,

- D'investir dans des moyens humains et de mettre en œuvre des mesures sociales permettant à ses salariés de travailler dans de bonnes conditions.

### L'État doit continuer à prendre ses responsabilités :

L'État a commencé à agir en retirant l'agrément d'une entreprise – fournisseur de véhicules à broyer qui ne respectait pas les normes de dépollution des VHU (véhicules hors d'usage), il doit maintenant contraindre tous les fournisseurs de GDE à dépolluer convenablement leurs véhicules (mesures dissuasives).

- En imposant un nouvel arrêté complémentaire d'exploitation prévoyant un contrôle en continu sur les effluents gazeux,
- L'État doit mettre en place sur l'ensemble du territoire français une filière de déconstruction des véhicules en fin de vie, une filière encadrée par des normes et des obligations contraignantes.

## Pétition

Je suis d'accord avec l'ensemble de ces exigences et je signe la pétition.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

- Coupon à retourner en Mairie, à cabinet du Maire - ville de Limay 78520
- Pétition que vous pouvez retrouver et signer en Mairie.

## Votation Citoyenne

# Une semaine pour s'exprimer

**Oui ou non au droit de vote et d'éligibilité des étrangers aux élections locales ! Telle est la question qui sera de nouveau posée lors de la semaine de la « Votation Citoyenne » qui se déroulera à Limay du 29 novembre au 5 décembre dans différents lieux de la ville.**

**L**a municipalité s'associe pour la énième fois à la « Votation Citoyenne » qui se déroulera à Limay cette année du 29 novembre au 5 décembre ainsi que dans toute la France le 5 décembre. Mickaël Boutry, Maire Adjoint, Nicole Bock Maire Adjointe et Servane Saint-Amaux, Conseillère municipale ont été chargés par le Maire d'organiser cette semaine dont les enjeux sont multiples.

Vieux serpent de mer s'il en est, la question légitime du droit de vote et d'éligibilité aux

élections municipales des étrangers non ressortissants de l'Union européenne doit se traduire dans notre pays par une loi. Les résistances sont fortes, et c'est pourquoi les citoyens sont appelés à s'exprimer. « Encore récemment, rappelle Mickaël Boutry, l'Assemblée nationale a examiné une proposition de loi constitutionnelle sur ce « droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales des étrangers non ressortissants de l'Union européenne résidents en France. » Elle a été repoussée le 30 mars 2010 par 313 députés de la majorité présidentielle. Dans la foulée,

cette majorité a rejeté l'idée même de demander aux Français de se prononcer sur cette question par référendum. »

### Vivre ensemble

L'adoption de cette proposition de loi aurait mis fin à cette situation d'ostracisme, de mise à l'écart de résidents étrangers pour qui la vie de leur cité leur importe. Pour Mickaël Boutry, « l'Assemblée nationale a également raté l'occasion d'enrayer le sentiment d'injustice ressenti dans la population qui aspire à l'égalité de tous les citoyens de ce pays. La citoyenneté est le droit pour toute personne de participer aux prises de décisions qui la concernent. Étrangers comme nationaux sont impliqués dans la vie

de la cité et le « vivre ensemble ». Les étrangers participent à la vie économique, sociale et associative et contribuent de fait et déjà à la vie citoyenne en étant responsables d'associations, délégués syndicaux, représentants de parents d'élèves, électeurs pour la désignation des conseils de prud'hommes, etc. » Aujourd'hui, à l'exception de l'UMP, la majorité des partis politiques du pays est favorable à ce nouveau pas vers un suffrage réellement universel, vers une citoyenneté attachée à la résidence et pas seulement à la nationalité.

**La semaine de la Votation Citoyenne sera l'occasion de dire à la majorité présidentielle qu'il est temps de mettre un terme à cette injustice qui est une aberration.**

### Pour vous exprimer, plusieurs lieux de vote seront à votre disposition :

- **À l'Hôtel de Ville :**  
du lundi 29 novembre au vendredi 3 décembre, de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00, et le samedi 3 décembre, de 9h30 à 12h00
- **À la Médiathèque :**  
mercredi 1<sup>er</sup> décembre, de 9h30 à 12h00
- **Sous la Halle à Marché :**  
vendredi décembre, de 10h00 à 12h00
- **À proximité du Collège Galilée :**  
vendredi décembre, de 16h00 à 18h00
- **À La Poste :**  
samedi 4 décembre, de 10h00 à 12h00
- **Au Centre Commercial de la Source :** samedi 4 décembre, de 10h00 à 12h00
- **À Franprix, centre-ville :**  
dimanche 5 décembre, de 10h00 à 12h00
- **Au Point du Jour :**  
dimanche 5 décembre, de 10h00 à 12h00.





## La bataille continue

**L**a bataille que mènent les personnels, médecins, les habitants et élu(e)s de gauche contre la fermeture du service de cardiologie interventionnelle de l'hôpital de Mantes-la-Jolie, continue, bien que le 28 octobre, le directeur ait fermé ce service qui a coûté 1 million d'euros aux assurés sociaux. Désormais, les patients sont pris en charge et dirigés vers la clinique d'Évecquemont près de Meulan ou celle d'Évreux. Le temps de transport est de 30 à 45 minutes. Les opposants, et ils sont nombreux, multiplient actions et manifestations. La pétition, contre la fermeture de ce service qui correspond à un besoin vital sur le Mantois, a d'ores et déjà recueilli plus de 13 000 signatures. Cette fermeture arbitraire illustre la casse de notre système de santé et l'inégalité accrue d'accès aux soins mises en œuvre par le gouvernement actuel. Au cœur de



ce dispositif : la loi Bachelot qui vise à réduire les soins, à supprimer des services, des hôpitaux et des maternités au nom d'une logique comptable et inhumaine. Des dizaines d'établissements de soins sont ainsi menacés et fermés. À titre d'exemple, il ne reste plus aujourd'hui que 584 maternités alors qu'il y en avait 1379 en 1975 à la suite de « réformes » qui se sont avérées de véritables régressions !



## Le gouvernement envisage la création de deux nouvelles taxes pour développer le très haut débit

**P**our atteindre les « objectifs ambitieux » fixés par le président de la République - 70% de la population raccordée à des réseaux à très haut débit d'ici 2020, et 100% d'ici 2025 -, le sénateur de l'Eure, M. Maurey, chargé par le Premier ministre d'une mission relative au déploiement des réseaux de nouvelle génération à très haut débit, propose deux nouvelles taxes afin « d'alimenter de manière pérenne, le fonds d'aménagement numérique des territoires créé par la loi sur la fracture numérique au-delà des 2 milliards d'euros de l'emprunt national, qui dit-il au passage, ne suffiront pas à atteindre les objectifs fixés. Le sénateur propose donc d'abonder un fonds de 660 millions d'€ par an sur une durée de 15 ans, au travers : d'une contribution de so-

lidarité numérique prélevée à un niveau relativement modeste sur les abonnements mobiles et l'Internet fixe, et par une taxe sur les téléviseurs et consoles de jeu prélevée ». Ces taxes seraient mises en œuvre en 2012. Sur cette question du très haut débit, nous consacrerons un article dans le prochain bulletin. La municipalité est bien consciente des difficultés que rencontrent de nombreux habitants de Limay. La question est : est-ce que les communes doivent réaliser les travaux au profit d'opérateurs privés (pose de fourreaux et fibre optique, répartiteurs, etc.), ou bien est-ce aux opérateurs d'investir ? On le voit la question n'est pas anodine, car dans l'affirmative les habitants paieraient deux fois, une fois en tant que contribuables et une fois en tant que consommateurs taxés.



## Panneaux expérimentaux

**L**e CREED, le Centre de Recherche pour l'Environnement, l'Énergie et le Déchet, installé dans le Port de Limay engage une expérimentation de cinq ans afin d'étudier le rendement de différents types de panneaux photovoltaïques et teste leur résistance ainsi que leur durée. Le CREED est le centre de recherches de Veolia Environnement. Il conduit chaque année des dizaines de programmes d'étude qui recouvrent l'ensemble des problématiques techniques : véhicules propres, tri et recy-

clage, optimisation du stockage et de l'incinération, nouveaux modes de traitement, énergies renouvelables... Les chercheurs et ingénieurs du CREED s'appuient également sur un réseau de compétences externes composé d'universitaires, d'institutionnels et de chercheurs.



### BRÈVES

#### Bientôt un nouvel espace pour la jeunesse à Limay

La municipalité va réaliser un nouvel espace pour la jeunesse dans l'ancienne bibliothèque, boulevard A. Langlois, parc de la Roseraie. Ouverture, fin d'année 2010. La Maison de la Jeunesse intégrera ce nouvel espace dédié à tous les jeunes de Limay. Un Bureau Information Jeunesse (BIJ) verra le jour. L'accueil sera amélioré pour une meilleure écoute, davantage de conseils et d'aides. Objectifs : une meilleure prise en compte des besoins, avec des horaires d'ouverture plus étendus. Plus d'animations et d'activités de proximité dans les quartiers. Une plus grande élaboration des projets avec les jeunes. Avec la création d'un Bureau Information Jeunesse (BIJ), ce sera plus de renseignements, de documentations, d'aides à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un stage, et des relations avec les entreprises plus étroites. (voir dossier page 7)

#### Démarrage de travaux aux CROMS



Après l'installation du chantier, les travaux de réhabilitation de la résidence des Croms gérée par l'Opievoy vont enfin commencer. 144 logements sont à réhabiliter. Non loin et sur une partie du terrain situé en haut de l'avenue de la Source, l'Opievoy ouvrira également un nouveau chantier pour y construire 35 logements sociaux.

#### ALDI

Après deux mois et demi de travaux, ALDI a rouvert ses portes le 29 septembre dernier. Deux longs mois pendant lesquels le magasin ALDI marché s'est agrandi. Le magasin est ainsi passé de 643 m<sup>2</sup> à 792 m<sup>2</sup>, soit 149 m<sup>2</sup> de plus. Les allées à l'intérieur du magasin ont été élargies. Les sols, l'électricité et les chambres froides, entièrement refaits. ALDI dispose d'un parking de 65 places et emploie 5 salariés. Le mot ALDI vient d'Albrecht et Discount (Albrecht étant le nom de famille du fondateur de l'enseigne).



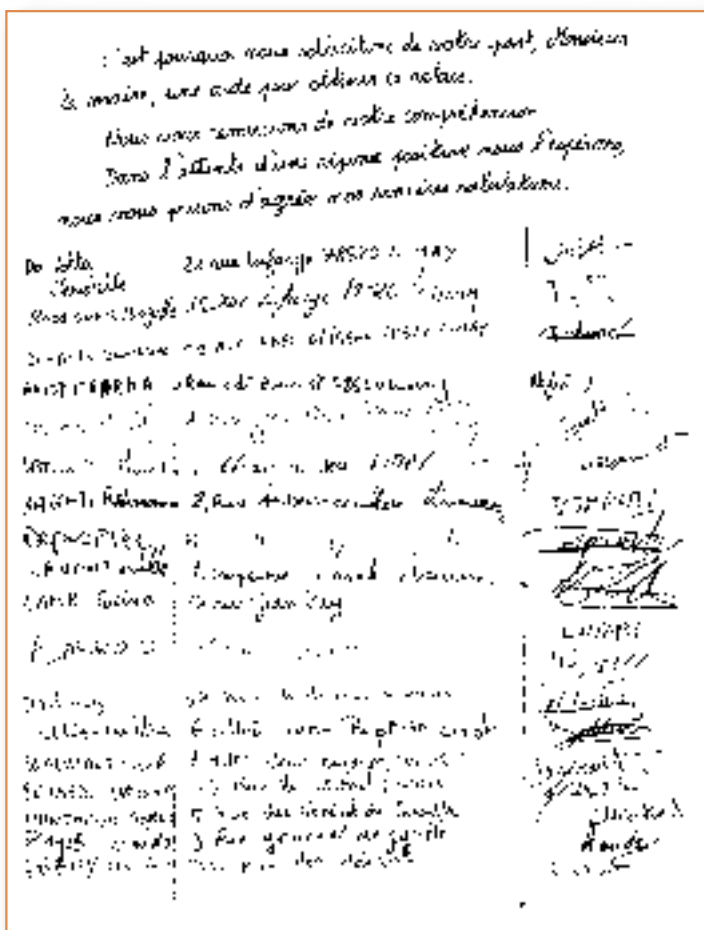
## La municipalité a décidé de créer un RAM sur Limay (un Réseau Assistante Maternelle)

Après la création d'une nouvelle structure de 30 places, et la rénovation de la crèche « Les Loupiots » en 2010, la ville continue de développer son offre d'accueil et sa politique en faveur de la petite enfance.

74

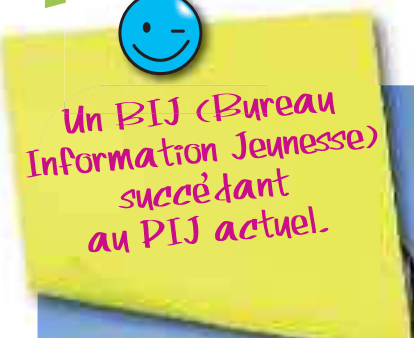
assistantes maternelles du secteur libre exercent actuellement leur métier sur la ville et accueillent 195 enfants, dont 98% habitent Limay. Ce RAM, les assistantes maternelles agréées du secteur libre le réclamaient depuis plusieurs années. La décision est prise et toutes les assistantes maternelles s'en félicitent. Elles le disent clairement : « c' était un besoin réclamé par les assistantes maternelles de la ville afin de rompre leur isolement. Après une pétition le réclamant et une rencontre il y a quelques semaines, le Maire et M. Rouzière ont confirmé la création d'un RAM pour la rentrée 2011. C' est une bonne nouvelle. Ce Relai va apporter une aide aux parents pour la garde de leurs enfants et aux assistantes maternelles qui travaillent à domicile. Dans ce RAM, il y aura une professionnelle de la petite enfance qui aura le rôle de faciliter les relations entre les assistantes maternelles et les parents-employeurs. Cette professionnelle travaillera dans le cadre de la Convention Collective Nationale des assistantes maternelles/parents-employeurs.

Ce RAM sera un lieu d'écoute et de vie. Ce sera aussi un point d'informations, de renseignements administratifs (comment établir un bulletin de salaire, un contrat d'accueil, les aides de la CAF, etc.) pour les parents employeurs et les assistantes maternelles, mais aussi un point de rencontres, un lieu d'activités pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent ». Ce nouveau service répond aux besoins des assistantes maternelles du secteur libre, aux parents et aux enfants.

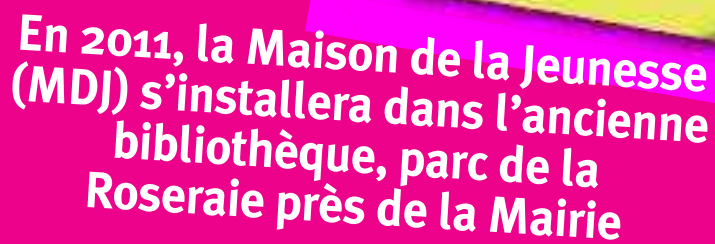


Les Assistantes Maternelles ont longtemps souhaité, voulu, désiré un RAM sur Limay. Elles ont même joint à leurs demandes répétées plusieurs pétitions. A l'annonce faite par le Maire et Julien Rouzière, Maire Adjoint à la Petite Enfance de créer ce Relai sur la ville en 2011, les Assistantes Maternelles se sont déclarées satisfaites et très heureuses de cette décision municipale.


## Un nouvel espace pour la jeunesse



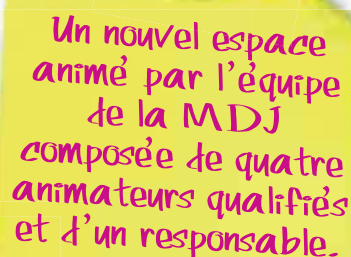
Un BIJ (Bureau Information Jeunesse) succédant au PIJ actuel.




En 2011, la Maison de la Jeunesse (MDJ) s'installera dans l'ancienne bibliothèque, parc de la Roseraie près de la Mairie



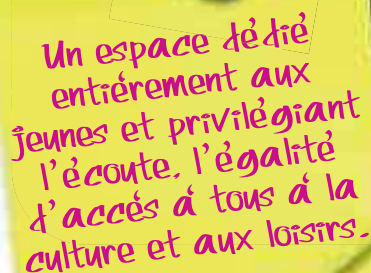
Une nouvelle structure.  
Un nouveau projet.  
Un accueil et une écoute améliorés.



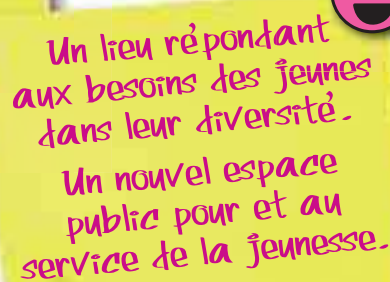
Un nouvel espace animé par l'équipe de la MDJ composée de quatre animateurs qualifiés et d'un responsable.



Des activités et des animations de proximité dans les quartiers.



Un espace dédié entièrement aux jeunes et privilégiant l'écoute, l'égalité d'accès à tous à la culture et aux loisirs.



Un lieu répondant aux besoins des jeunes dans leur diversité.  
Un nouvel espace public pour et au service de la jeunesse.



## Être jeune aujourd'hui : entre désarroi et espérance

**L**a politique de notre pays n'a pas grand-chose à offrir à la jeunesse qui voit ses ambitions freinées par un taux de chômage élevé et plus généralement par un contexte social des plus défavorables (emploi, logement, santé...). Une société qui se coupe de sa jeunesse se coupe de sa source de vie. N'oublions pas que les jeunes d'aujourd'hui sont l'avenir et les citoyens de demain !

Créer les conditions d'accueil de la jeunesse est une responsabilité des adultes et des institutions.

À Limay, nous essayons d'apporter une écoute, une égalité d'accès ainsi que la valorisation de leurs projets. La jeunesse a des besoins différents (tranches d'âge, milieu social) et il n'est pas toujours facile de répondre favorablement à tous.

Nous essayons d'y répondre tout d'abord par la diversité de nos équipements (Centre de loisirs, gymnases, école de musique, médiathèque, école d'arts plastiques, polygames, plateaux d'évolution sportifs, piste de roller skate, Cyberespaces, studios de répé-

tition, Maison de la Jeunesse, Point d'Information Jeunesse (PIJ). De plus, nous développons l'aide aux associations dans lesquelles beaucoup de jeunes se retrouvent !

Nous avons aussi développé plusieurs actions telles que la journée de l'emploi et de la formation, les actions de préventions routières, contre le virus du sida, les bourses initiatives pour aider les jeunes à la réalisation de projets, etc.)

Nous pensons que l'accès aux loisirs et aux vacances est aussi une chose importante dans l'épanouissement des jeunes et nous organisons pendant les vacances scolaires des séjours et mini séjours sans compter les sorties et les activités organisées par le centre de loisirs et la Maison de la Jeunesse.

Les sorties familiales, le cinéma de plein air et l'atelier mosaïque remportent aussi un vif succès.

### Un nouvel espace

Afin d'améliorer encore nos services face à une jeunesse qui rencontre de plus en plus de difficultés pour entrer dans la vie adulte, nous projetons de restructurer les services de la Maison de



la Jeunesse tout d'abord en changeant le lieu de cette structure et en y développant les services et aides aux jeunes. Cette nouvelle structure verra de nouvelles plages horaires offertes aux jeunes pour une meilleure prise en compte des besoins de chacun, le développement du PIJ en BIJ (Bureau d'Information Jeunesse) pour un meilleur accueil, et une meilleure écoute ainsi que le développement d'un partenariat avec les entreprises pour développer et favoriser l'emploi des Limayens et plus particulièrement celui des jeunes.

**Sophie Boyer**  
Adjointe au Maire à la Jeunesse





## La jeunesse dans tous ses états

### Zoom sur la jeunesse

Le terme de « jeunesse » mérite quelques explications. Voilà en effet une catégorie, ou plus exactement une classe d'âge, au sens sociologique du terme, qui recouvre une grande diversité. Un jeune de 15 ans, ce n'est pas pareil qu'un jeune de 17 ans ou de 20 ans. Et que dire d'un jeune de 25 ans, voire de 29 ans ? Mais ne dit-on pas d'un jeune qui a 13 ans, qu'il appartient à la jeunesse ? La jeunesse, c'est aussi une catégorie d'âge constituée de classes sociales. Autrement dit, la jeunesse est elle aussi traversée par d'importantes inégalités. Enfin, la jeunesse désigne une période de vie où l'on est de plus en plus indépendant sans être parfaitement autonome, de plus en plus responsable sans avoir de charge particulière.



© Michael Chamberlin - Fotolia.com

### On est jeune plus longtemps

La jeunesse dure plus longtemps, de plus en plus longtemps. Il existe d'ailleurs une histoire de la jeunesse que l'on ne peut développer ici. Disons simplement que les seuils qui marquaient jadis la fin de la jeunesse (premier emploi, départ du foyer familial, mise en couple et premier enfant) se sont considérablement espacés. De plus, les rituels ont presque disparu. Aujourd'hui en France, il

s'écoule en moyenne neuf ans entre l'accès au premier emploi et le premier enfant !

En revanche, ce qui caractérise la jeunesse d'aujourd'hui, ce sont les parcours d'insertion des jeunes dans la vie active et dans le monde adulte qui sont beaucoup plus difficiles : accès à la formation, à l'emploi, au logement, etc.

Prenons l'emploi au niveau national : Une bonne partie du poids du chômage est re-

tombée sur les jeunes. Pour la tranche d'âge 15-29 ans, le taux de chômage s'élève à 26% en 2008, contre 6,5% pour ceux qui avaient un diplôme d'au moins bac + 2. Ce qui, dit en passant, indique que le chômage des jeunes doit plus à l'absence ou à l'insuffisance de la formation qu'à l'âge. Par ailleurs, il est avéré que les jeunes connaissent d'importantes difficultés et notamment les premières années de leur vie active, avec les emplois partiels, précaires, les petits boulots, les emplois



A Limay les 15-29 sont au total 3896 et représentent 24,54% de la population.  
Les moins de 25 ans sont 6209, soit 39,11% de la population.





déqualifiés... Tant et si bien que la stabilisation dans l'emploi se situe autour de 28 ans en moyenne. Et pas toujours en CDI ! Il en est de même s'agissant du départ du foyer familial.

## Difficile indépendance

Tous les jeunes ne sont pas des « Tanguy ». La première raison n'est pas qu'ils se complaisent dans le cocon familial, mais l'allongement de la durée des études et la difficulté pour beaucoup de s'insérer sur le marché du travail. En France, les enfants quittent le foyer familial en moyenne à l'âge de 25 ans. Dans d'autres pays européens, c'est à 30 ans ! Les garçons quittent le foyer familial plus tard que les filles, et dans les milieux aisés, où l'on fait des études plus longues, ce départ est souvent retardé. Phénomène qui ne date pas d'aujourd'hui et qui en dit assez long sur l'inégalité des conditions et des chances. En revanche, ce qui est nouveau, c'est l'apparition dans les milieux les moins favorisés, d'une plus grande dépendance au foyer familial et ce, encore une fois, du fait d'une insertion plus difficile et plus lente. Insertion que viennent aggraver les conditions d'accès au logement personnel et les bas revenus.

Où commence et où finit la jeunesse ? Il y a plusieurs réponses à cette question. Communément, la statistique publique parle d'une classe d'âge située entre 15 et 25 ans

ou bien des 15-30 ans. Mais on l'a vu plus haut, font partie de la jeunesse les 12/13/14 ans. Ce qui est plus clair en retour et frappant, c'est que cette diversité fait sa richesse, son importance, son poids sociologique. Son poids numérique reste important : les moins de 20 ans (sur le plan national) représentent aujourd'hui moins de 25% de l'ensemble de la population. Ils représentaient 30% en 1945. Inversement, on l'aura compris, la population vieillit. En 1945, les plus de 60 ans représentaient 17% de la population, aujourd'hui, ils représentent 20% (une longévité qui a progressé de plus de 9 ans entre 1970 et 2009).

## Les jeunes subissent davantage les inégalités

En raison des difficultés économiques, et toujours au plan national, beaucoup de jeunes arrêtent leurs études à 18 ans, voire plus tôt, on parle alors de « déscolarisation », de décrochage. D'autres parviennent difficilement à l'université. Là encore on retrouve des inégalités flagrantes, comme par exemple, un taux extrêmement minime de fils d'ouvriers....

Les conditions qui sont faites à la jeunesse sont, on ne peut le passer sous silence, le résultat de choix politiques qui, loin de réduire les inégalités, les aggravent. C'est vrai dans l'Éducation nationale qui voit des milliers de postes disparaître. Ce qui n'empêche pas le gouvernement de claironner qu'il offre les mêmes chances à tous !

Comme on l'a vu précédemment, la jeunesse est diverse et recèle en elle plusieurs sous-classes d'âge. Dès lors, il est difficile pour la municipalité, et cela l'est pour toutes les collectivités, de coller au plus près des attentes des jeunes. Un jeune de 15 ans n'a pas les mêmes goûts ni les mêmes besoins qu'un jeune de 20 ans. De même, un jeune de 22 ans, n'est pas confronté aux mêmes difficultés qu'un jeune de 29 ans. D'où la difficulté d'offrir, par exemple, des loisirs, des manifestations culturelles en adéquation parfaite avec la diversité des tranches d'âge. Et pourtant ! Face à cette difficulté, la municipalité a mis en place depuis des années de nombreux dispositifs : La Maison de la Jeunesse (la MDJ) s'adresse aux 13/25 ans.

## Les actions communales

- Au sein de la MDJ, il y a le PIJ (Point Information Jeunesse) qui est une aide à la recherche d'emploi, à la formation et à l'information en direction des 17/25 ans. Existe également, « La Passerelle », qui elle, propose des activités très diversifiées en direction des 11/13 ans.
- La MDJ a également organisé plusieurs rencontres avec des entreprises, mais aussi un forum de l'emploi reconduit chaque année.







- En 2010, la municipalité a institué « la fête de la Jeunesse », et durant l'été 2010 elle a mis en place « Limay Beach ». Cet hiver, elle installera une patinoire en centre-ville !
- Depuis plusieurs années, des subventions sont attribuées à des jeunes dans le cadre des « Bourses Initiatives », etc.
- La ville met également à la disposition de jeunes musiciens souhaitant jouer en groupe, des studios de répétition équipés (table de mixage, batterie, amplificateur, micros, etc.).
- Existents maintenant depuis 2002 sur la ville, des Cyberespaces, proposant au total 60 ordinateurs à tous les jeunes.
- La ville a également un Conservatoire de musique et de danse (CRC) qui est ouvert aux jeunes et une école d'art plastique (l'EMAP : école municipale d'arts plastiques).
- Enfin, et ce n'est pas négligeable, Limay a une magnifique Médiathèque, gratuite pour les Limayens, comprenant un espace jeunesse et un espace multimédias.
- Dans le domaine des loisirs, citons : les quatre polygames, les pistes de rollers ou de skate, et bien sûr les nombreux équipements sportifs qui permettent aux associations de compter dans leurs rangs plusieurs centaines de jeunes

dans de nombreuses disciplines. On peut estimer le nombre de jeunes dans les associations de la ville à environ 1300. Sans compter l'ouverture de gymnases en soirée pour la pratique du foot en salle pour les 18-25 ans.



## Les jeunes en chiffres sur la ville

- 1279 ont entre 10 et 14 ans.
- 1440 ont entre 15 et 19 ans.
- 1197 ont entre 20 et 24 ans.
- 1259 ont entre 25 et 29 ans.
- 24,54 % de la population a entre 15 et 29 ans soit 3896.
- 39,11 % de la population a moins de 25 ans soit 6209.
- 10 % de la population a entre 18 et 24 ans soit 1723, dont 49,27 % de femmes.
- Le nombre de collégiens Limayens est de 953, 383 à Galilée et 570 à Albert Thierry.
- Le nombre de lycéens Limayens est de 348.





## Les jeunes font mille choses et plus !

Il faut en finir avec une idée reçue selon laquelle « les jeunes ne feraient rien ! » Rien n'est plus faux ! Cela sonne comme une injure. Or la vérité est bien différente. Les jeunes sont actifs, créatifs et dans leur très grande majorité, s'investissent dans de nombreuses activités sportives, culturelles et autres.



### Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- Il y a plus de 1300 jeunes Limayens, de 12 à 25 ans et plus, dans les associations sportives et dans les écoles d'associations.
- Plus d'une centaine de jeunes sont membres d'associations culturelles au sein de l'ALJ culture.
- Dans les collèges et le lycée, ce sont également des centaines de jeunes qui pratiquent des activités sportives les mercredis et les samedis au sein de leur AS (association sportive : d'A. Thierry, Galilée et du lycée Condorcet).
- Près d'une cinquantaine de jeunes collégiennes et collégiens se sont investis et vont s'investir – pour une nouvelle session de 3 ans –, dans « la Classe Orchestre » du collège Albert Thierry !
- 1700 personnes, dont 90% des jeunes ont profité de l'opération « Limay Beach » au cours de l'été dernier lors de la première édition 2010 de l'opération « Limay Beach ».
- Les principaux équipements fréquentés par les jeunes : les gymnases et stades, le Conservatoire de musique et de danse, la Médiathèque, la Maison de la Jeunesse, les

polygames, les plateaux d'évolution... La salle municipale lors des concerts et spectacles, les studios de répétition, la piste de roller et de skate...

### Les jeunes sont aussi créatifs

- « Regard sur la santé des jeunes » est une exposition qui a été entièrement réalisée par des jeunes Limayens. Une expo qui sera exposée en 2011 au lycée Condorcet après avoir été exposée en 2009 au Centre des Anciens Réservoirs. Cette exposition a été réalisée par un groupe de jeunes Limayens

à l'école municipale d'arts plastiques. Plusieurs villes étaient inscrites dans ce projet, mais seule la ville de Limay – et donc – seuls les jeunes de Limay ont mené leur projet à terme.

- Au sein de la Maison de la Jeunesse, des jeunes ont déjà à leur actif la réalisation de plusieurs pièces de théâtre. D'autres ont réalisé des reportages sur des sujets de société, des CD musicaux et des DVD de sécurité routière. D'autres encore ont réalisé plusieurs fresques murales.
- Chaque année, au mois de décembre, des centaines de jeunes Limayens participent à l'opération « Sidaction »





- Plusieurs dizaines de jeunes ont déjà bénéficié des Bourses Initiatives mises en place par la municipalité. Ces Bourses sont offertes aux jeunes qui veulent réaliser des projets ayant un caractère social ou humanitaire.

## Les jeunes et la culture

- 117 jeunes, âgés de 12 à 25 ans sont inscrits au Conservatoire de musique (CRC) et 24 en danse.
- 2167 jeunes de 12 à 25 ans, soit 26% sont inscrits à la Médiathèque.
- Dans notre sondage réalisé en novembre 2005 auprès de 250 lycéens et lycéennes de Condorcet (dont 34% de Limayens et Limayennes), 35% des jeunes Limayens déclaraient lire beaucoup. 72% déclaraient faire beaucoup de sport, dont la moitié pratiquait plusieurs disciplines. 58% des jeunes lycéens et lycéennes déclaraient être membres d'une association.
- En 2009, 38 groupes de musiciens ont été accueillis régulièrement dans les studios de répétition, dont 37 groupes Limayens (ayant au moins un membre habitant la ville). Les studios de répétition ont proposé au total

1284 séances de répétition en 2009. Créés en 2001, les studios de répétition ont pour objectifs d'accueillir des musiciens amateurs dans des conditions optimales et d'aider à la création et à la diffusion.

## Des jeunes lucides, attentifs au monde et portés par des valeurs

Dans notre sondage réalisé en 2005 auprès de 250 lycéens et lycéennes de Condorcet (dont 34% de Limayens et Limayennes), les lycéens déclaraient qu'ils étaient prêts à s'engager (dans l'ordre décroissant) :

- 1) contre la faim dans le monde, 2) dans la lutte contre le racisme, 3) contre les discriminations, 4) contre les inégalités.

## Les préoccupations et les valeurs des jeunes :

En première place, les jeunes lycéens et lycéennes de Limay plaçaient (par ordre décroissant) : la santé, les études, l'environnement, le chômage, la mondialisation économique, la sécurité. Les valeurs importantes : la famille, suivie de l'amitié, puis l'amour, la liberté, le travail, l'égalité, la réussite professionnelle, la solidarité, l'argent...

## Les jeunes et l'emploi

### Chômage des jeunes Limayens

Parmi les chômeurs : 878 sont catégorie A, soit 12,63% de la population active : 26,53% sont des jeunes de moins de 25 ans (233), dont 36% des femmes. 275 sont des jeunes de moins de 26 ans, soit 31,43%. 173 jeunes ont été accueillis à la Mission Locale et ont bénéficié d'un accompagnement vers l'emploi en 2009.

### Insertion, chômage des jeunes

Dans notre pays, 640 000 Français de moins de 25 ans (15-24 ans) sont au chômage. Plus durement frappés par la crise que leurs aînés, ces jeunes sont le plus souvent condamnés à la précarité. Au niveau mondial, le taux de chômage des jeunes est passé en deux ans de 11,9% à 13%. En France, il atteint désormais 23%.

### Que disent les chiffres de Pôle emploi ? :

Les chiffres de Pôle Emploi témoignent de la précarisation des jeunes actifs. Fin juin 2010, l'agence comptait 641 800 inscrits de moins de 25 ans, soit 2,6% de plus qu'un an auparavant.

Depuis le dernier plan d'aide à l'emploi des jeunes, annoncé au printemps 2009 par Nicolas Sarkozy, la situation ne s'est donc pas améliorée.

Les jeunes sont massivement dans la précarité, dans les CDD et les emplois intérimaires et constituent une variable d'ajustement très forte pour les entreprises, c'est-à-dire, que les entreprises se « débarrassent » des jeunes en premier dès la moindre difficulté.





## Un nouveau projet pour les jeunes de Limay

La municipalité a décidé d'offrir à la jeunesse une nouvelle structure en centre-ville près de la Mairie. Ce nouvel espace accueillera la Maison de la Jeunesse et un Bureau Information Jeunesse (BIJ). Il sera animé par l'équipe de la MDJ, soit 4 animateurs qualifiés et 1 responsable. Ce nouvel espace bénéficiera d'une plus large ouverture (amplitude horaire) pour y développer des animations de proximité, des loisirs éducatifs, des aides à l'insertion, la formation, l'emploi, des actions de prévention, des projets spécifiques en direction des jeunes.

### Les axes forts qui seront développés :

- 1) La création du Bureau Information Jeunesse (BIJ) qui répond à la forte demande en termes d'emploi et de formation. Qui dit nouvel espace, dit amélioration de l'accueil, de son fonctionnement pour apporter les réponses aux attentes et mettre en adéquation, l'offre et la demande.
- 2) L'animation de proximité (grâce aux divers équipements répartis sur la ville) avec une organisation d'activités déployées au cœur des quartiers, notamment pendant les vacances scolaires.

### La Maison de la Jeunesse se fixe comme objectifs :

- de développer l'autonomie et la responsabilité,
- de favoriser les espaces d'expression et l'épanouissement culturel et physique,
- d'encourager les apprentissages à la citoyenneté,
- d'améliorer les relations intergénérationnelles,
- de développer les dispositifs d'information et de communication.

Des objectifs éducatifs privilégiant l'écoute, les échanges, l'égalité d'accès à tous et la valorisation des projets réalisés par les jeunes. La Maison de la Jeunesse s'installera dans l'ancienne bibliothèque, parc de la Roseraie.

### La Maison de la Jeunesse a 13 ans

La Maison de la Jeunesse (avenue Wilson, près de la gare) fut inaugurée en 1997 par Marie-George Buffet, alors ministre de la Jeunesse et des Sports. L'objectif était d'offrir une structure d'animation pour les jeunes Limayens, avec une activité centrée sur les loisirs pour les 13-17 ans et sur la recherche d'emploi, la formation, les stages, les « jobs » d'été, la relation avec des entreprises avec la création d'un Point Information Jeunesse (PIJ).





## Derka crève l'écran.

Ce jeune Limayen s'impose de plus en plus dans le paysage audiovisuel, par son style, sa verve, son humour, sa musique et ses textes ! Depuis le 2 octobre, il présente son émission, le JT Agité sur W9, une chaîne généraliste, filiale d'M6.



**D**erka s'est fait connaître sur Youtube et Dailymotion avec ses vidéos déopilantes et originales. A 28 ans, Abdelkader Larbi-boumaza, alias Derka, traite l'actu avec sa sensibilité, son intelligence et son talent de rappeur. L'actualité est bien sûr pour lui une source d'inspiration inépuisable. Et Derka balance. Ça fait mal parfois et on rit. Rien de méchant. Jamais. Tout en finesse derrière l'exubérance, la truculence et la dynamique. Rendre l'actualité marrante n'est pas à la portée de n'importe qui. Derka y parvient. Il y met même une touche d'optimisme et d'espoir. Son « pouvoir » : transformer une info en info décalée, version rap. Dans ce registre notre jeune Limayen excelle ! Il y a du fond chez ce curieux de tout qui voulait, à 10 ans, devenir vétérinaire. Puis il y aura la fac, les études littéraires (langues étrangères appliquées),

des livres et des livres qu'il dévore... Et cet esprit qui aime s'évader et rêver se tourne vers le cinéma, la musique, la mise en scène de son actu, loufoque et néanmoins acerbe. Remarqué par Christophe Dechavanne, Derka débarque à W9. Une reconnaissance pour cet artiste appliqué et ne laissant rien au hasard. Consécration pour celui qui comptabilisait 5000 vues par jour sur le Web et 500 000 vues rien qu'entre janvier et juin dernier ! Pour Derka, c'est une « réelle fierté d'intégrer une chaîne aussi dynamique que W9 ». Une fierté que l'on partage à Limay et au sein de la municipalité qui, dès le début a soutenu et aidé Derka.

Le JT Agité est diffusé tous les samedis à 19h50, puis le dimanche à 20h20 et tous les jours de la semaine à 12h30.

### Médouze ou la passion de la musique.



Limay est une pépinière de jeunes artistes,

comme Médouze. Moins connu que Derka mais reconnu par la profession et de plus en plus du public. Rappeur, Médouze est aussi producteur et « beatmaker » : faiseur de sons pour d'autres personnalité du hip-hop. Cet été, il a sorti son cinquième album « Soul Attitude ». Sa musique emballe la presse spécialisée mais Médouze n'est pas du genre à avoir la « grosse tête ». Fidèle à sa ville et à ses amis, il aide le collectif de rappeurs Limayens. Médouze est le deuxième grand visage du rap Yvelinois. Voir sa page officielle Facebook ([medouzeofficiel](https://www.facebook.com/medouzeofficiel)) ou [myspace-com/medouse](https://www.myspace.com/medouse).



## La municipalité consacre des moyens pour l'éducation et la réussite

Au moment où les feuilles d'impôts arrivent dans les foyers, il n'est pas superflu de braquer le projecteur sur les moyens que la ville consacre à nos enfants et à l'école. Une bonne part des impôts que paient les contribuables y est consacrée. Tout ce que fait la municipalité dans le domaine de l'éducation ne vise qu'un objectif : donner à tous les élèves les moyens de réussir !

**14** écoles regroupées en 7 groupes scolaires. 58 classes élémentaires, 33 classes maternelles, 5 groupes scolaires classés en Réseau Réussite Éducative, ce qui permet d'alléger les effectifs par classe... Des chiffres qui disent l'importance du patrimoine municipal mis à la disposition de l'Éducation nationale et dont le but est de faire de chaque élève un citoyen de demain. Chaque matin, plus de 2 000 élèves sont accueillis dans les équipements scolaires de la ville. Offrir les meilleures conditions d'étude, est pour la municipalité, un devoir au quotidien. Un impératif qui mobilise de nombreux agents et notamment dans les écoles maternelles, les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM). Ces équipements, il faut les entretenir, les chauffer, les nettoyer... Là aussi, des agents d'entretien des services techniques de la ville sont appelés à la rescousse. Besoin de changer une serrure, de régler le chauffage, de réparer l'interrupteur ou bien encore le copieur ou l'ordinateur...

91 classes et autres locaux, sans compter les restaurants scolaires, cela nécessite une attention et une mobilisation soutenue, des moyens financiers et humains importants.

Les moyens déployés en direction de tous les élèves sont à la mesure de l'importance que la municipalité attache à l'école publique, à l'éducation, à la citoyenneté, à la réussite scolaire de tous les élèves.

### A quoi est consacrée une part des impôts ?

Pour commencer à en donner une petite idée, en 2009, la municipalité a consacré (hors personnel d'entretien), 416 500 € pour les écoles élémentaires et 306 429 € pour les écoles maternelles. Cette somme comprend :



École élémentaire Ferdinand Buisson

l'électricité, le combustible, l'eau, le téléphone, les travaux, les fournitures et le mobilier, les transports scolaires, les spectacles de Noël, etc.

### Des aides financières

Un budget annuel de fonctionnement est attribué aux écoles. Ce budget tient compte du nombre d'élèves et du nombre de classes : 31 € par élève de maternelle sont donnés uniquement pour les fournitures scolaires (papiers, crayons, peintures, jeux...)

32 € sont donnés aux élèves des classes élémentaires (cahiers, crayons, manuel...) Vient en s'ajouter, des crédits pour la pharmacie, le matériel collectif d'enseignement, des sorties scolaires, les jouets de Noël pour les maternelles, des livres de bibliothèque, des abonnements, la literie (pour les maternelles). En 2009 : ce budget de fonctionnement pour

les maternelles a représenté 40 538 €, et 62 752 € pour les élémentaires !

### Des moyens financiers auxquels s'ajoute un soutien financier aux actions spécifiques :

- Une participation aux classes transplantées (28 898 € sur 53 451 € soit 55% supportés par la ville en 2009/2010).
- Une participation financière pour les spectacles culturels à destination des scolaires (exemple : concert Pierre et le loup par le CRC-marionnettes en scène, concert de Blues-sur-Seine).

La ville prend toujours une part à sa charge même si une participation de 2 € ou 3 € est réclamée aux familles.

### Une dotation d'équipement

- La ville a doté chaque école élémentaire d'un tableau numérique et en assure l'entretien



# moyens considérables de scolaire



Nouveaux jeux à l'école Maria Montessori

(l'achat a été effectué sur 2 années, actuellement la maintenance représente environ 7 500 € an)

- Chaque directeur/directrice dispose d'un ordinateur avec une connexion Internet et une imprimante est fournie par la ville.
- Le mobilier scolaire est régulièrement vérifié et changé. Chaque année, c'est au minimum 4 classes qui sont entièrement changées et un réassortiment important est effectué pour d'autres classes.
- En 2010, la municipalité a consacré 35 302 € pour le mobilier, 17 600 € en 2009.

## De l'éducation en général et des soutiens en particulier

Ce n'est pas tout, la municipalité offre d'autres importants moyens – qui eux aussi ont un coût : c'est-à-dire des animations spécifiques offertes aux scolaires, comme par exemple :

- L'accès à la Médiathèque et le travail en concertation avec le secteur Jeunesse de la Médiathèque
- Les actions avec le Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC) : découverte de l'école de musique et des instruments à vent...
- 2 classes différentes par an bénéficient d'une activité d'harmonica ou de gospel dans le cadre du festival Blues-sur-Seine.
- Visites des carrières (réserve naturelle régionale) et travail pédagogique sur la biodiversité.

- Les actions gymnastiques avec le Service Sport.
- Les séances à la piscine de Porcheville, pour tous les CP et CE1
- Un spectacle de Noël offert à tous les élèves du primaire (maternelle et élémentaire)
- Des animations culturelles - expositions aux Réservoirs, spectacles culturels, comme par exemple le concert de la Police nationale en 2009.



Opération Car à pattes

## Chiffres clés et moyens humains

### Maternelles :

Rentrée 2010 : 840 élèves répartis en 33 classes (enfants nés en 2007, 2006 et 2005)

23 ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) et 2 ATSEM à temps non complet (22h par semaine). Les ATSEM sont chargées principalement : de l'assistance aux enseignants, de l'hygiène des très jeunes enfants, de la préparation et de la mise en propreté des locaux servant directement aux enfants sur le temps scolaire.

### Élémentaires

1312 élèves, répartis en 58 classes dont 3 classes spécialisées : 1 adaptation, 2 CLIS (Classe d'Intégration Scolaire - CLIS 1 et CLIS DVI - Déficiants visuels)





Nouvelle classe à l'école Zulmée Carlu

## L'Entretien des écoles

Les bâtiments sont nettoyés quotidiennement par des agents communaux

– Les travaux nécessaires (peinture, réfection de toitures, réfection de sanitaires, entretien des espaces verts et des cours, réfection des jeux, des ouvrants, mise sous alarme, réfection des chaudières....) sont assurés soit en régie municipale soit par des entreprises.

– La ville prend en charge tous les fluides servant au fonctionnement d'une école (eau, électricité, chauffage, téléphone...)

- Une animation « Lecture » avec le Camion des mots (2009 et 2010)
- 2 classes différentes par an bénéficiant d'une action avec l'Association « Ateliers ville » autour de l'urbanisation et de l'architecture.
- Une animation avec le SMARD sur le cycle de l'eau...

### La mise à disposition d'équipements ou de prestations

- Mise à disposition des gymnases et des plateaux d'évolution
- Mise à disposition du car municipal pour 1 sortie annuelle par classe d'élémentaire et par école maternelle, plus des sorties à la demi-

journée par classe de maternelle

- Prêt de matériel pour les kermesses
- Mise à disposition de la salle municipale et du Centre de loisirs
- Mise à disposition des Cyberspaces
- Dotation de chaque école d'un photocopieur
- Connexion Internet

### D'autres actions importantes sont mises en œuvre et sont gérées par le Service Scolaire.

- Les Clubs Coup d'Pouce Clé (35 élèves de CP) – 1 club de 5 élèves par école, avec un animateur au quotidien de 16h30 à 18h et un coordinateur pour assurer le lien école/mairie/parents/animateurs.

– En 2010 ce sont 7 coordinateurs et 9 animateurs qui assureront l'encadrement des Clubs.

– Démarrage de l'action le 8 novembre 2010 et clôture le 17 Juin 2011.

– Dispositif ayant pour objectifs principaux :

- D'aider l'enfant à rentrer dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture
- De soutenir les familles dans le rôle d'accompagnateur de l'enfant.

### L'accompagnement à la scolarité

Chaque école élémentaire est pourvue d'un service d'accompagnement à la scolarité.

- L'action se déroule de 16h30 à 18h tous les



École maternelle Ferdinand Buisson



Exposition atelier ville - CM2 Henri Wallon et CM1/CM2 P. Kergomard

jours scolaires et dans les locaux scolaires de l'élève.

- L'encadrement rémunéré par la ville, est assuré soit par des enseignants volontaires, soit par des accompagnateurs titulaires à minima d'un BAC +2.
- Pour 2010/2011 ce sont déjà 214 élèves élémentaires qui se sont inscrits dans ce dispositif.
- Ils seront encadrés par 20 accompagnateurs au quotidien, ce qui représente en tout 31 accompagnateurs différents.
- Les familles participent financièrement à ce service selon un barème calculé au taux d'effort (minimum 0.60 € et 2.60 €). Le goûter est fourni part la ville et servi dans les restaurants scolaires de 16h30 à 17h.
- Les élèves travaillent de 17h à 18h sous la surveillance et avec l'aide des accompagnateurs.

L'objectif principal de l'accompagnement à la scolarité est de permettre à l'élève d'effectuer son travail scolaire en partie ou en totalité dans de bonnes conditions, d'apprendre à s'organiser dans son travail scolaire. Mais la famille doit toujours vérifier et compléter ce travail commencé.

#### Le coût pour la ville :

- En 2009/2010, l'accompagnement à la scolarité a représenté 94 293 €.

Après ce petit voyage dans nos écoles et les nombreux moyens qui y sont consacrés (il faudrait y ajouter la restauration scolaire, la construction de futurs équipements comme le restaurant Carlu/Ferry, etc.), la conclusion s'impose d'elle-même : la politique municipale dans le domaine éducatif tient une place considérable. Elle a comme fondement la réussite scolaire de tous les élèves. Dès lors, dire ou laisser entendre comme le font ordinairement les élus UMP, que la municipalité ne fait « rien » ou « peu » pour nos enfants est tout simplement une mystification au moment

où le gouvernement supprime des moyens et des postes dans l'enseignement ! Par ailleurs, si l'État, qui met à mal l'école publique, reste le premier financeur de l'éducation, la

part prise par les collectivités n'a cessé d'augmenter ces dernières décennies. Aujourd'hui, les communes assurent 38% des coûts en fonctionnement et en investissement dans le premier degré ! Les désengagements de l'État se suivent et se ressemblent... Quoi qu'il en soit, pour poursuivre et encore améliorer cette politique en direction de nos écoles et donner à tous les élèves les moyens qu'ils sont en droit d'attendre, la commune a besoin de dotations de l'État à la hauteur des enjeux que sont l'enfance et la jeunesse. Ce devrait être une priorité pour le pays ! Or après la suppression de la taxe professionnelle, le gouvernement vient de décider le gel des dotations – des aides financières – aux collectivités pour les prochaines années. Comme quoi il est préférable de mettre en lumière ce que la municipalité fait – avec les deniers publics – plutôt que de croire les discours boursouflés et démagogiques de ceux qui prétendent nous donner des leçons !



Débat avec Paul Castel (ancien résistant) sur l'appel du 18 juin à la Médiathèque

## Les moyens de l'Éducation nationale

*En plus des enseignants chargés de faire la classe, les enseignants disposent d'un soutien d'une enseignante spécialisée pour les enfants voyageurs (gens du voyage) et d'une autre pour les enfants non francophones.*

*2 RASED (Réseaux d'Aides Spécialisés aux Enfants en Difficulté) sont positionnés sur la ville et les personnels de ces structures interviennent sur toutes les écoles de la ville dans le cadre d'un soutien individuel ou collectif en direction d'élèves en difficultés d'apprentissage.*

*Chaque RASED est normalement constitué d'un psychologue scolaire et de 2 maîtres spécialisés. Ils interviennent aussi dans certaines écoles de la circonscription. À ce jour, 1 poste de psychologue scolaire est vacant et nous le déplorons.*

*1 coordinatrice (RRS) Réseau de Réussite Scolaire*

*Au total ce sont 70 personnels de l'Éducation nationale qui interviennent sur les écoles élémentaires de la ville.*



### Droit de réponse

À la suite de notre article paru dans le bulletin d'octobre, GDE a demandé un « droit de réponse » que nous publions : « *GDE est implantée sur Limay depuis 2005 et depuis décembre 2008 sur Limay II avec le soutien de l'actuelle majorité municipale. L'entreprise revalorise les déchets industriels et, dans un souci de préservation de l'environnement, participe à la préservation des ressources de matières premières. La dépollution des véhicules hors d'usage broyés (20 à 30 % des tonnages broyés sur le site) est une des priorités de GDE qui renforce ses contrôles à la réception des marchandises et s'attache à sélectionner uniquement les casses respectant ses normes de qualité. Contrairement aux affirmations du Bulletin Municipal, les rejets de fumée, de poussières sont en parfaite conformité, ainsi que le révèlent toutes les mesures effectuées par des organismes indépendants ou de manière inopinée par la DREAL : les taux relevés sont en-dessous des normes réglementaires et ont été présentés à la CLI de mai 2010. Ces mesures, conformes au cahier des charges annexé à l'arrêté préfectoral autorisant l'activité de GDE, ont été présentées aux riverains, associations et au maire de Limay et ses représentants lors de la CLI de mai 2010. Également, les niveaux sonores de l'activité, qui sont dans les limites autorisées, font l'objet d'un plan d'amélioration par GDE, en concertation avec un expert acousticien. La réorganisation du plan de production a par ailleurs permis de ne pas traiter de VHU durant les plages horaires signalées comme sensibles par les riverains. Les phénomènes d'explosion causés par les corps creux non détectables et présents dans les lots de VHU (fonds de réservoir, bouteilles de gaz) sont en outre réduits en amont par la multiplication des contrôles et par l'installation actuellement en cours d'un pré-broyeur (démarrage prévu avant la fin 2010), dont le coût représente à lui seul plusieurs millions d'euros, conformément aux propositions et engagements du GDE ».*

# Impôts locaux

**La municipalité n'a pas augmenté ses taux des impôts locaux et pourtant les prélèvements augmentent. Vous avez dit « bizarre » !**

**L**es collectivités votent les taux d'imposition. Elles n'ont pas d'influence sur leur base qui reste du domaine du législateur. Ainsi chaque année, au moment du vote de la loi de Finances, l'assemblée nationale, à la demande du gouvernement, revalorise les bases qui servent au calcul des impôts locaux.

Ainsi pour 2010, le Parlement a revalorisé les bases de 1,2%, ce qui mécaniquement augmente les impôts locaux bien que les taux locaux votés par la ville soient restés inchangés :

Depuis 4 ans, la municipalité a maintenu identiques ses taux.

Taxe d'habitation 2006 : 9,55% ; taxe sur le foncier bâti : 10,82%.

Taxe d'habitation 2010 ; 9,65%, taxe sur le foncier bâti : 10,82%.

Entre temps, entre 2006 et 2010, l'inflation a augmentée d'environ 7%. Allons plus loin, en 2001 les taux étaient les suivants : taxe d'habitation : 8,06%, taxe sur le foncier bâti : 8,62%. En 9 ans, ils n'ont que légèrement augmenté alors que l'inflation « officielle », entre 2001 et 2010, a été d'environ 18% !

On le voit, les taux pratiqués par la municipalité n'ont pas augmenté et sont les plus bas des Yvelines pour les villes de même strate (c'est-à-dire ayant le même nombre d'habitants à quelques milliers près). Pour la municipalité, ne pas augmenter les impôts locaux, comme d'ailleurs les tarifs municipaux, qui eux aussi n'ont quasiment pas bougé depuis 2007, contribue à donner du pouvoir d'achat aux ménages et aux familles Limayennes.

### Après l'État, c'est au tour du Conseil général d'augmenter les impôts locaux payés par les contribuables.

Le Conseil général UMP des Yvelines a en effet augmenté son taux de la taxe d'habitation de 14,8% (un record puisque c'est la plus forte hausse de tous les départements). Ainsi, la part due au département progresse de 5% en



moyenne. Un contribuable sans enfant qui a payé 221 € en 2009 au titre de la part départementale, paiera 242 € en 2010, soit une augmentation de 4,37%. Un foyer avec 1 enfant verra sa part départementale passer de 168 € à 193 €, soit + 4,25%.

### Le poids des transferts de charges sur les collectivités

Les impôts locaux représentent une part de plus en plus importante du total des impôts payés par les ménages. Les transferts de compétences – c'est-à-dire, l'État qui se décharge de plus en plus sur les collectivités – explique cette évolution. Même si l'État a évalué le coût des compétences qu'il exerçait auparavant pour le reverser aux collectivités, il l'a évalué une fois pour toutes, de sorte que, lorsque les compétences se développent, les collectivités n'ont souvent d'autres choix que d'augmenter les impôts locaux.

### Gel des dotations pendant 3 ans et une réforme qui risque de peser sur la fiscalité

À Limay, depuis des années, grâce au développement économique, la taxe professionnelle augmentait régulièrement chaque année. Avec la suppression de la TP et le système de compensation qui a été mis en place, la ville ne bénéficiera pas de l'évolution réelle de son économie et de son développement. Le manque à gagner dans les années à venir risque donc de s'accroître. À cela s'ajoute le gel des dotations (les moyens financiers octroyés aux collectivités) pour 3 ans que vient de décider le gouvernement.



## Les aides du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

### Prime de Noël 2010 aux enfants âgés de 14 ans maximum

• Une allocation de 25 € par enfant peut être attribuée aux familles à ressources modestes, sous certaines conditions et critères de ressources (base barème des ressources CMU).

Renseignements sur les justificatifs à fournir et les conditions à remplir, jusqu'au 15 décembre 2010, au Centre Communal d'Action Sociale.

Tél. : 01 34 97 27 16  
01 34 97 27 15  
01 34 97 27 90



### Allocation abonnement téléphonique 2010-2011

#### Conditions d'attribution

- être non-imposable sur les revenus de 2009 (impôt égal à 0)
- être âgé de 65 ans au moins ou handicapé, et percevoir l'allocation supplémentaire ou l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA).



### Allocation énergie hiver 2010-2011

#### Conditions d'attribution concernant l'allocation énergie :

- être non-imposable sur les revenus de 2009 (impôt égal à 0)
- retraité de plus de 60 ans ou famille nombreuse (3 enfants au moins à charge mentionnés sur l'avis de non-imposition 2009)

Renseignements sur les justificatifs à fournir et les conditions à remplir, jusqu'au 31 décembre 2010, au Centre Communal d'Action Sociale.

Tél. : 01 34 97 27 16 – 01 34 97 27 90 – 01 34 97 27 15



**3 Restaurants  
à votre disposition :**

- **LIMAY**
- **MANTES-LA-JOLIE**
- **MAGNY EN VEXIN**

*Pour votre santé, bougez plus!*



**NOUVEAU**

**ATELIER PRÊT À PORTER FEMININ**

Artisan. Confection.

Sur commande.

Travail en lien avec les stylistes.

Fatima Abajjane

9 bis boulevard Aristide Briand

**01.34.77.60.49 – 06.69.09.44.40**



**Vous souhaitez réserver  
un emplacement  
publicitaire dans  
"Limay Informations".**

**Contactez la Société A.F.P.  
Monsieur Bichet**

**au 06.62.18.40.45**

**ou au 01.48.60.55.93**

**E-mail : [afp-rfm@wanadoo.fr](mailto:afp-rfm@wanadoo.fr)**

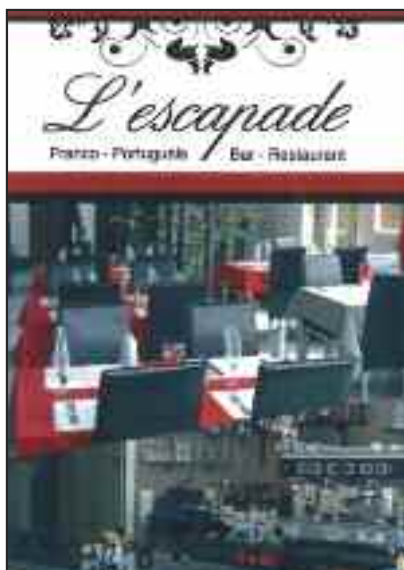
S.A.R.L. **Prestige Auto 78**  
Garage - Spécialiste toutes marques  
Dépannage - Réparateur Motrio

Tél. 01 30 33 96 63  
Fax 01 30 94 37 80  
121, Bd Pasteur - 78520 LIMAY  
[prestigeauto78@orange.fr](mailto:prestigeauto78@orange.fr)

S.A.R.L. **Prestige Auto 78**  
Garage - Spécialiste toutes marques  
Dépannage - Réparateur Motrio

- Réparation toutes marques
- Carrosserie
- Dépannage
- Vente de voitures d'occasion

Toute l'équipe  
vous accueille  
du lundi au samedi



*L'escapade*  
Bar - Restaurant

**14 rue du  
Maréchal Foch**

**78520 Limay**

**Tél :  
01 34 77 69 39**

**GARAGE BANNIER SARL**  
AGENT PEUGEOT

**Entretien - Réparation mécanique  
Carrosserie  
Vente de véhicules neufs et d'occasions  
toutes marques**

**Pour votre carrosserie  
un 2<sup>ème</sup> site à votre disposition**  
6 boulevard de la Gare  
78410 Aubergenville

**Zone Artisanale - 14, rue des Feuilleux  
78440 Porchevilles**  
Tél. : 01.34.79.60.33 - Fax : 01.34.79.68.98  
E-mail : [garagebannier@orange.fr](mailto:garagebannier@orange.fr)



Le Club de l'ALJ Escalade est heureux d'accueillir pour la première fois, une coupe de France de bloc. Depuis sa création en 1993, le Club a beaucoup évolué. Depuis 3 ans, des espoirs du Club se sont qualifiés pour des phases finales de championnat de France. Cette organisation s'inscrit dans la logique de développement du Club avec l'aide de la ville de Limay.

Cette coupe de France est la première de la saison 2011, avec la présence des meilleurs Français : François Kaiser, Guillaume Glairon-Mondet, Mélissa Leneve.

Le spectacle sera à la hauteur des enjeux d'une nouvelle saison qui s'annonce passionnante. L'escalade de bloc est très prisée par les compétiteurs et spectateurs car c'est une grimpe dynamique et physique. Le show sera au rendez-vous ! Avec cette compétition et les animations de la semaine précédente, les Limayens pourront découvrir une escalade peu connue et spectaculaire.

Rendez-vous à tous les 15 et 16 Janvier.

Bertrand Corbon,  
Président de l'ALJ Escalade

La Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade  
et la ville de Limay présentent :

# LA COUPE DE FRANCE DE BLOC

15 et 16 janvier 2011  
Au gymnase Guy Môquet  
Entrée libre.

**Samedi 15**

Coupe de France seniors :  
Qualifications 9H00 • 1/2 finales 15H00  
Finales à partir de 19H00

**Dimanche 16**

Coupe de France espoirs :  
Qualifications 9H00  
Finales à partir de 15H00

Informations et inscriptions : [www.ouvreboite.eu/coupedefrancelimay](http://www.ouvreboite.eu/coupedefrancelimay)



ffme

Fédération  
Française  
de la Montagne  
et de l'Escalade

## Inscription sur les listes électorales



Pour :

- Les nouveaux habitants sur la commune
- Les jeunes qui auront 18 ans au 28 février 2011
- Les personnes venant d'acquérir la nationalité française

### IMPORTANT

Les jeunes qui auront 18 ans en 2010 devraient bénéficier d'une inscription automatique, mais une vérification est nécessaire. Dans ce cas, il suffit de fournir la pièce d'identité et le justificatif de domicile des parents.

« Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique. »

Pour pouvoir voter en 2011, il vous faut être inscrit(e) sur la liste électorale de Limay **avant le 31 décembre 2010**. Si vous êtes de nationalité française, vous pouvez voter pour toutes les élections politiques

#### Pour les ressortissants Français

Vous devez vous inscrire à l'Hôtel de Ville en vous munissant d'un justificatif d'identité et de domicile avant le 31 décembre 2010.

#### Pièces à fournir

– Votre pièce d'identité française en cours de validité (carte d'identité – photocopie recto/verso – ou passeport)

– Un justificatif de domicile de moins de trois mois à Limay (au choix : facture de téléphone fixe, électricité, gaz, eau, quittance de loyer...)

Pour les personnes hébergées et les enfants majeurs habitant chez les parents, fournir : justificatif du domicile de l'hébergeant pièce d'identité de l'hébergeant attestation d'hébergement.

#### Sans vous déplacer :

Vous pouvez vous pré-inscrire

Par courrier auquel vous joindrez une copie des pièces citées ci-dessus. L'ensemble de ces documents doit parvenir **avant le 31 décembre 2010** à l'adresse suivante : Hôtel de Ville - service Élections – 78520 Limay  
Téléchargement de la [DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES FRANÇAISES](#) sur le site [service-public.fr](#)



européennes et municipales

Si vous êtes ressortissant de l'Union Européenne, vous pouvez voter pour les élections

#### Pièces à fournir pour s'inscrire ?

Votre pièce d'identité en cours de validité indiquant votre nationalité.

Un justificatif de domicile de moins de trois mois à Limay (au choix : facture de téléphone fixe, électricité, gaz, eau, quittance de loyer...)

Attestation sur l'honneur (à remplir en mairie)

Pour les personnes hébergées et les enfants majeurs habitant chez les parents, fournir : justificatif du domicile de l'hébergeant pièce d'identité de l'hébergeant attestation d'hébergement

#### Sans vous déplacer :

Vous pouvez vous pré-inscrire par courrier auquel vous joindrez une copie des pièces citées ci-dessus.

L'ensemble de ces documents doit parvenir **avant le 31 décembre 2010** à l'adresse suivante : Hôtel de Ville – service Élections – 78520 Limay

Téléchargement des [DEMANDES D'INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES \(municipales et européennes\)](#) sur le site [service-public.fr](#)

#### Quand s'inscrire ?

Maintenant et jusqu'au 31 décembre 2010, dernier délai pour voter en 2011

Il est fortement conseillé de s'y prendre dès maintenant afin d'éviter la cohue des derniers jours.

### Changement d'adresse ou d'état civil dans la commune

Si vous avez déménagé dans Limay, il est nécessaire de nous fournir un justificatif de domicile de la nouvelle adresse, afin de vous affecter dans le bureau le plus près de votre domicile.  
En cas de changement d'état civil ou erreur d'état civil, nous fournir le livret de famille ou acte de naissance.

### Pour vous inscrire

Pendant les horaires d'ouverture de Hôtel de Ville du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 le samedi de 8h30 à 12h30



# Patinoire

**Ambiance de Noël !**

*Vous êtes prêts pour la glisse ?*

**Du 17 au 25** décembre

**À partir de 14h00**

**la patinoire vous attend !**

## **Animations :**

**Tempête de neige ! Traineau ! Père Noël le 24 décembre**

**Aéromodélisme, tennis de table et arts du cirque**

**Crêpes, vin chaud, chocolat, confiseries**

**Restauration créole et asiatique...**

**Inauguration  
de la Patinoire :  
Vendredi 17 décembre  
à 18h00.**

- *Patins à glace fournis*
- *Des animations et des lumières en centre-ville, sous la halle à marché*
- *Accès libre, encadrement assuré et planning pour le bon déroulement*



# LES DERNIERS MOMENTS DU PASS FONCIER®

Dispositif non reconduit en 2011  
**IL EST ENCORE TEMPS DE DEVENIR  
 PROPRIÉTAIRE POUR LE PRIX D'UN LOYER !!**



Villas  
 en  
 Seine

**Le Pass Foncier® est un dispositif d'aide au financement pour une première acquisition en résidence principale.**

- **UNE SUBVENTION DE LA VILLE DE LIMAY** de 4 000 € minimum <sup>(1)</sup>
- **UNE TVA RÉDUITE À 5,5%** au lieu des 19,6% habituels <sup>(2)</sup>
- **UN AVANTAGE CUMULABLE** avec le Prêt à taux 0% <sup>(3)</sup>
- **UN PRÊT DE 30 000 €** maximum à remboursement différé <sup>(3)</sup> non reconduit en 2011
- **UN CRÉDIT D'IMPÔT** sur les intérêts d'emprunts <sup>(4)</sup>

**Se renseigner sur l'espace de vente :**  
 Angle rue Nationale / avenue de la Paix à Limay

**01 34 97 06 84**  
[www.interconstruction.fr](http://www.interconstruction.fr)



**interconstruction**

un regard ouvert sur la ville.

(1) Selon la délibération n° 03 prise en séance du Conseil Municipal de la ville de Limay du 16 février 2010, subvention de 4 000 € ou 5 000 € selon la taille du foyer et des conditions de ressources, réservée aux acquéreurs remplissant les conditions d'attribution du Prêt à 0%. Conditions disponibles sur l'espace de vente. (2) PASS FONCIER® : prêt à remboursement différé pour les primo-accédants en résidence principale, octroyé par l'organisme de 1% logement sous réserve de l'obtention de la subvention de la ville de Limay. Selon les conditions de ressources et composition du foyer et du secteur géographique de la résidence. TVA 5,5% : les prix de vente sont alors assujettis à la TVA 5,5%, dès lors que l'offre de Prêt Pass est émise avant le 31/12/2010. (3) Sous conditions de ressources. (4) Avec la loi TEPA et pour une signature notaire avant fin 2010, déduisez de vos impôts 40% de vos intérêts d'emprunt la première année et 20% les quatre années suivantes, plafonnés à 3750 € pour une personne seule, 7500 € pour un couple + 500 € par personne à charge.



## Travaux

**1. C'est bientôt la fin.** On en voit presque le bout ! Encore quelques semaines et les automobilistes pourront de nouveau circuler normalement aux abords de la tête de Pont et le traverser sans rencontrer de difficulté, de restriction ou d'encombrement. Jusqu'à aujourd'hui, les intempéries ne sont pas venues perturber le déroulement des travaux, tant et si bien que le calendrier a pu être remanié à plusieurs reprises et la fermeture du Pont pendant la journée, évitée. Pendant deux longs mois, les automobilistes auront beaucoup souffert. Un calvaire pour certains ! Ils auront néanmoins fait preuve de patience, de compréhension et de civisme en respectant les déviations et les restrictions de circulation. Restera à mettre une touche finale à ce giratoire qui aura occasionné pour sa réalisation de fortes difficultés d'accès et des embouteillages sur la rocade, avec parfois des retards au travail, au collège ou au lycée... Une touche finale... mais d'embellissement, avec l'aménagement, par la ville, d'un mur d'eau au milieu du rond-point !

**2. Aménagement d'un ralentisseur à l'extrémité de la rue Abel Plisson vers la rocade.**

**3. Aménagement de 19 places de parking rue A. Plisson.**

**4. Les travaux d'extension du restaurant de l'école F. Buisson qui pourra accueillir les personnes âgées du foyer Marie Baudry et les communaux.**

**5. De nouveaux jeux à l'école maternelle Maria Montessori.**

**6. et 6 bis. Aménagement, à la demande et après concertation des riverains, de 2 ralentisseurs rue Camille Desmoulins et pose de bornes pour améliorer la sécurité**

**7. Réalisation d'une place pour handicapé supplémentaire rue des Claires.**



### Prudence près des canalisations de gaz

*Vous faites des travaux, alors vous faites une D.I.C.T. (une Déclaration d'Intention Commencement de Travaux). Que ce soit dans le domaine public ou privé, sous maîtrise d'ouvrage publique ou privée, envoyez la D.I.C.T. à GrDF (Gaz réseau Distribution France) qui est l'exploitant des réseaux gaz pour vérifier si vous ne risquez pas d'accrocher ou de percer une canalisation gaz.*



*Vous faites des travaux : En cas de doute et pour plus de sûreté, appelez la cellule DICT de votre territoire au 01.39.79.65.06 ou au 01.39.79.65.08.*

## Actions et soutien à la parentalité



### Sorties familiales et culturelles

#### Sortie familiale au théâtre

**Samedi 11 décembre 2010**

#### Les Misérables

(Victor HUGO/cie Philippe Person)  
dès 10 ans.

Comment découvrir ou redécouvrir un chef d'œuvre en une heure et quart de pur plaisir ! Enlevé, intelligent, drôle et en même temps très respectueux de Hugo, un spectacle qui fait revivre les principaux personnages du roman et donne envie de le lire.

Renseignements et inscriptions au 01 34 97 27 74

#### Vendredi 11 mars 2011

#### « DéBaTailles »

Une suite de défis dansés que se lancent deux équipes comme dans une arène : autant de combats fantaisistes mais sans merci, qui oscillent entre acrobaties et cocasseries. Cinq danseurs et trois musiciens nous offrent une chorégraphie comme on n'en a jamais vu. Jubilaire et virtuose ! Rendez-vous sur le parvis de la mairie à 20h00

#### Samedi 14 mai 2011

#### Michel JONASZ dans « Abraham »

(dès 10 ans)

C'est à une pièce de théâtre que le chanteur nous convie ici pour raconter l'histoire de son grand-père disparu dans les camps. Un texte subtil qui célèbre le courage des siens, ponctué de chansons écrites pour le spectacle, une petite comédie musicale drôle, jouée par un immense artiste... Rendez-vous sur le parvis de la mairie à 20h00

Renseignements : Direction Enfance/Jeunesse  
Demandez Hassna Moummad au 01 34 97 27 74

Inscriptions et règlements :  
Service Population/Scolaire

Tarifs : 10 € pour les adultes, 5 € pour les enfants

### La semaine d'Action Parentalité 2011

Du lundi 14 au jeudi 17 mars 2011 :

**Parents/enfants : face aux nouvelles technologies « Les jeunes et leurs pratiques : jeux vidéos, MSN, Facebook, portable. Des premières expériences à l'usage problématique ? »**

#### Programme :

- **Lundi 14 mars 2011**  
De 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h00
- **Mardi 15 mars 2011**  
De 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30  
Nocturne jusqu'à 19h30 et à 20h00
- **Mercredi 16 mars 2011**  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30
- **Judi 17 mars 2011**  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30  
Nocturne de 19h à 21h30

#### Conférence sur le thème :

« Les jeunes face aux nouvelles technologies » (portables, internet, télé...)



### Conférences, débats, rencontres entre parents

#### • Vendredi 3 décembre 2010

20h00 à la Médiathèque  
« Le sommeil et le rythme de l'enfant »

#### • Vendredi 4 février 2011

20h00 à la Médiathèque  
« Elève-t-on les filles et les garçons de la même façon ? »  
Intervenant de l'École des Parents et des Educateurs (EPE)

#### • Mardi 15 mars 2011

20h00 à la salle municipale  
« Les jeunes face aux nouvelles technologies » (portables, internet, télé...)

Conférence qui aura lieu pendant la semaine d'action sur les nouvelles technologies. Animée soit par un intervenant de l'EPE

#### • Vendredi 27 mai 2011

« Conduites à risque et adolescence »  
Intervenant de l'EPE.  
20h00 à la Médiathèque

**Le « Café des Parents » :**  
Tous les jeudis  
pendant l'année scolaire, de 9h à 11h,  
jusqu'au 30 juin, à la garderie F. Buisson.  
Tél. : 01.34.97.27.04

### Les ateliers parents-enfants 2011

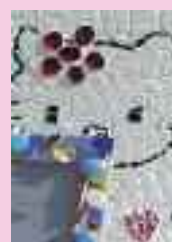
#### Atelier en février 2011

Du lundi 14 au vendredi 18 février  
Atelier « couture » et création de costumes traditionnels afin de mettre en place un défilé parents et enfants.  
Salle Polyvalente Pauline Kergomard

#### Atelier en avril 2011

Du lundi 11 au vendredi 15 avril  
Atelier « contes et théâtre » ou

« vidéo multimédia ». Salle Polyvalente Pauline Kergomard



#### Atelier Mosaïque

Du lundi 4 au vendredi 29 juillet

À l'École Municipale des Arts Plastiques (EMAP)



L'année s'achève...

# Retour sur les temps forts qui ont marqué 2010



- 1 - L'élection du Maire, Eric Roulot, lors de la passation en avril dernier.
- 2 et 2 bis - Les 40 ans du rugby et l'inauguration de la tribune.
- 3 - « Passons l'été ensemble » ou le droit aux vacances.
- 4 - La fête de la jeunesse.
- 5 - L'opération « Limay Beach tout l'été ».
- 6 - Le Salon d'Art.



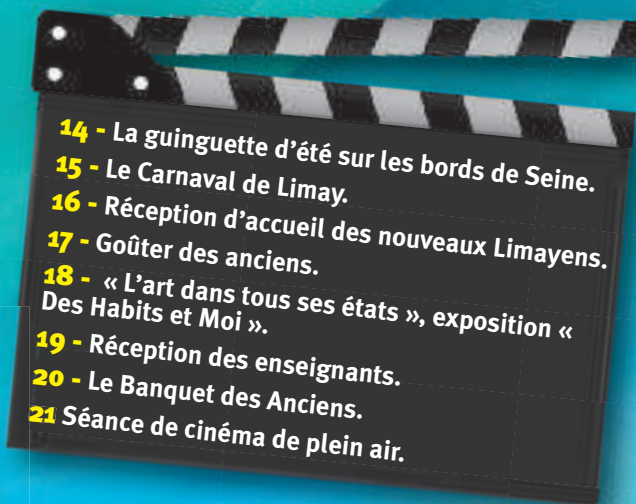




**7 et 7 bis** - Journée du Patrimoine.  
**8** - Cérémonie de remise des diplômes aux élèves du Coup d’Pouce Clé.  
**9 et 9 bis** - Inauguration de la crèche « Les lucioles ».  
**10** - Rencontre avec l’écrivain Alain Serres  
**11** - Rencontre des habitants dans le cadre de l’opération « en prise directe ».  
**12** - Forum des Associations.  
**13** - La classe orchestre 2 du collèè A. Thierry.



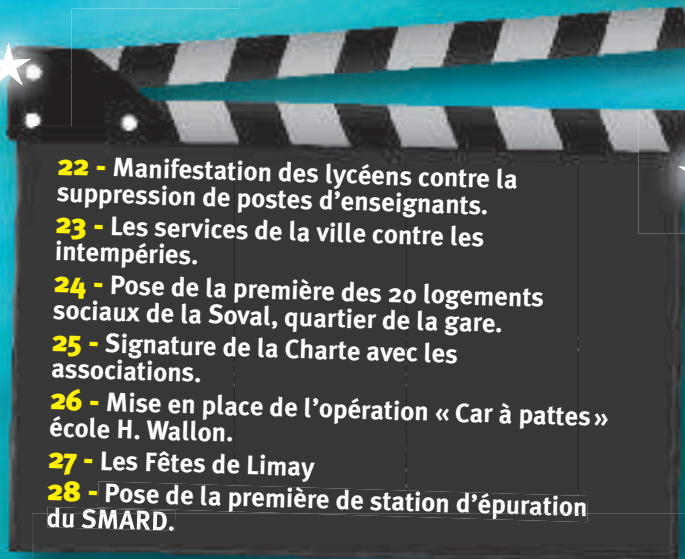




- 14 -** La guinguette d'été sur les bords de Seine.
- 15 -** Le Carnaval de Limay.
- 16 -** Réception d'accueil des nouveaux Limayens.
- 17 -** Goûter des anciens.
- 18 -** « L'art dans tous ses états », exposition « Des Habits et Moi ».
- 19 -** Réception des enseignants.
- 20 -** Le Banquet des Anciens.
- 21** Séance de cinéma de plein air.











## Cérémonie du 11 novembre



**L**e 11 novembre 2010, le Maire, de nombreux élu(e)s, la députée de la circonscription, le Conseiller général, le sous-préfet et de nombreux représentants d'associations patriotiques ont commémoré le 92ème anniversaire l'armistice du 11 novembre 1918. Des enfants des écoles, J. Ferry, P. Kergomard, J. Macé,

ont participé à cette cérémonie. Une chorale d'élèves, dirigée par M. Ropert, a entonné la Marseillaise. Les forces de l'ordre – Gendarmerie et Police – étaient présentes, et les pompiers représentés.

92 ans ont passé depuis la signature de l'armistice du 11 novembre 1918. Les années qui suivent verront s'édifier dans chaque com-

mune un monument aux morts. Celui de Limay a été construit en 1921. 92 ans après, alors que les États européens se sont réconciliés, que l'aspiration à la Paix est générale et qu'est mort le dernier poilu, nous nous souvenons et rendons hommage à tous ces fils morts pour la France, alors que d'autres rêvent de vouloir enfouir ce passé sanglant dont les causes sont à rechercher dans ces empires désireux d'en découdre pour s'accaparer les richesses de peuples entiers. Mais aussi dans cette montée des nationalismes d'alors, exacerbée par un capitalisme cupide et amoral. Or rien ne serait plus abject, irrespectueux et contraire à la nécessaire perpétuation de la mémoire que d'oublier ce que fut la Première Guerre mondiale comme le fait sournoisement le gouvernement qui supprime l'enseignement de l'histoire en Terminale S, par exemple. Ne plus enseigner la période allant de Napoléon à nos jours, serait une vaste entreprise de décervelage. D'autant que nos médias ne sont pas prompts à diffuser des programmes culturels, mais bien plutôt des émissions abêtissantes... C'est pourquoi, il est plus que jamais d'actualité d'avoir non seulement une pensée pour tous ceux qui ont donné leur vie, mais encore de s'intéresser à l'histoire qui éclaire le présent et par ses enseignements nous aide à bâtir l'avenir. Se souvenir de ceux qui ont été engloutis dans ce déluge de feu et d'acier, c'est apprendre qui nous sommes.



## Les arcanes de la langue française enfin révélés



**P**énétrer dans « le Camion des mots » est une façon originale, ludique et instructive d'aller à la rencontre des difficultés du français. En octobre, « le Camion des mots » était à Limay pour la seconde fois. Plus de 260

élèves ont ainsi découvert cette superbe structure mobile qui sillonne la France et fait étape dans les villes qui en font la demande. « Le Camion des mots » propose toute une gamme de jeux informatiques, des animations interactives et adaptées au niveau de chaque élève. Avec « le Camion des mots » c'est aussi à un vaste concours national auquel les classes participent et qui en fin d'année scolaire récompense les meilleures !



## Le plaisir de courir

**P**lus de 500 élèves du collège Galilée ont participé au cross annuel dans le bois de Saint-Sauveur. 8 courses étaient au programme de cette journée précédant les vacances de la Toussaint : des parcours de 2,7 km à 3,5 km sur lesquels étaient qualifiés les dix meilleurs de chaque classe qui se présenteront sur la ligne de départ du prochain cross départemental qui aura lieu le 17 novembre.



## Noces d'or de M. et Mme Laguierri

**J**anine, Mauricette LEGOT, épouse LAGUIERRI est née le 10 décembre 1941 à Saint-Cloud (Seine et Oise à l'époque). Michel Louis, Lucien LAGUIERRI est né le 2 janvier 1938, également à Saint-Cloud. Un point commun qui favorisera leur rencontre.

Michel et Janine se rencontrent la première fois sur les quais de la Gare de Lyon. Michel est en permission. Comme beaucoup de jeunes gens de cette époque, il fait son service militaire en Algérie. À la suite de cette première rencontre Gare de Lyon, il y en aura une autre. Ce seront les retrouvailles à Pâques en 1959.

Trois mois plus tard, Michel et Janine se marient à Rueil-Malmaison le 8 octobre 1960.



De leur union indéfectible naîtront Marie-France en 1961, Muriel en 1962, Brunot en 1965, Franck en 1972 Corinne en 1978 et Mickaël en 1974. 6 enfants ardemment désirés !

Ce n'est qu'en 1977 que la famille LAGUIERRI s'installe à Limay.

## Lancement de l'opération Coup d'Pouce Clé

**35** enfants de CP vont au cours de l'année 2010/2011 bénéficier d'une aide à la lecture et à l'écriture. Accompagnés de leurs parents les élèves ont dûment rempli leur livret lors d'une petite cérémonie donnée en Mairie le 8 novembre à l'invitation des élu(e)s. Parents et élèves ont été chaleureusement accueillis par Jackie Normand, Dominique Bouré, François Maillard et Mickaël Boutry.

## Hommage aux anciens combattants

**I**l y avait beaucoup d'émotion ce jour-là lors de la cérémonie de remise des diplômes d'honneur aux anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale. Une cérémonie chargée d'histoire et qui s'est déroulée le 12 novembre en Mairie. Après quelques mots d'accueil du Maire, ce fut Tristan Brams qui a rappelé l'importance de cet hommage et la gratitude de

l'ensemble de la collectivité envers ces combattants qui ont risqué leur vie pour libérer la France. Ils ne sont plus que 18, dix-huit hommes qui ont été conviés par la municipalité pour recevoir leur diplôme d'honneur d'ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale dont c'est le 70ème anniversaire. Voulu par le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants, cette

cérémonie, qui doit se dérouler dans toutes les communes de France, rend hommage aux quelques 250 000 anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale encore en vie dans notre pays. Les anciens combattants Limayens sont : M. ALI Ould Ahmed,



M. BELLAHCENE Lahcene, M. BERTINETTI Louis, M. BOYER Eugene, M. CHAMPAGNE André, M. ESCOLA Georges, M. HERNANDEZ Dominique marcel, M. JACQ Louis Joseph, M. JOLY Roger, M. LEBON Jean Hilaire, M. LOISEAU René Philippe, M. MORCET Pierre, M. PARIS Didier Marcel, M. PHILIPPE François, M. TRENTA Auguste, M. VALLON Marc, M. VIGUIER André, M. WELE Hamady Hamidou. Tous n'ont pu, pour des raisons de santé, être présents.



## Le « goûter des anciens » réunit et réjouit de plus en plus

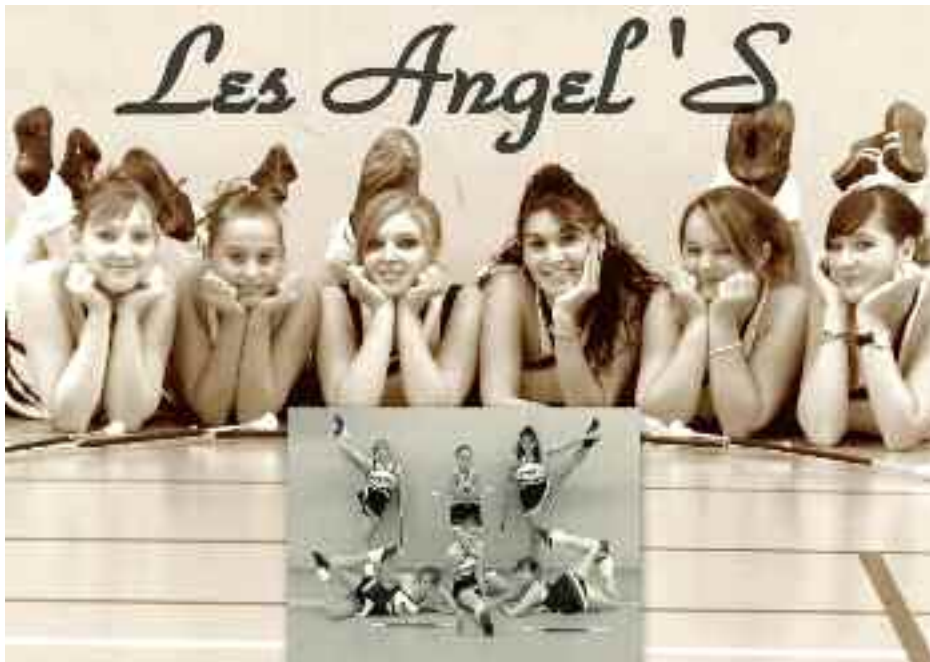
**L**e traditionnel et chaleureux « goûter des anciens » a réuni plus de 200 personnes le 10 octobre dernier, salle municipale. Au programme : un bel après-midi de retrouvailles, de la danse et un spectacle donné par la troupe de jeunes Limayens et Limayennes « Cabarètes ».





## Aux sources des majorettes

L'histoire des majorettes ne manque ni de pittoresque ni de charme. Les majorettes, on les aime tous. Elles sont généralement charmantes et belles dans leur bel uniforme. Et jeunes avec ça. Parfois très jeunes, en dépit de leurs deux cents ans, car voilà deux siècles que les majorettes existent.



**T**out commence en 1872 aux États-Unis lorsqu'un magazine new yorkais publie la photo d'un grand Tambour-major marchant à la tête d'une fanfare militaire. Cet homme tient dans sa main un long bâton qu'il utilise pour rythmer la cadence de l'harmonie. Dès lors, il n'y eut plus de défilé militaire sans son Tambour-major... Puis en 1900, au Colorado, on vit une femme précéder une fanfare avec son tambour. Le mot et la chose, si l'on peut dire, étaient nés. Le terme de « Tambour-Majorette » ou de « tambourinette » vint aux lèvres et s'imposa au tout début du XX<sup>e</sup> siècle. De militaire, la tradition se répandit dans les fêtes populaires. Entre temps, une autre fanfare se distingua en étant précédée par une jeune fille munie d'un bâton...

Voilà donc notre Tambour-major, pardon, notre majorette faisant tourner son bâton. Le « twirling » est né ! Naquit aussi le geste du tournoiement du bâton qui se répandit comme une traînée de poudre...

Dans les années 30 apparut à son tour la fameuse « marche haute » des majorettes, le « high stepping ». Ce sont les majorettes du Texas qui inventèrent ce mouvement consistant à lever très haut leurs pieds, à 30 cm du sol, tout en cambrant le dos. Quant à l'uniforme des majorettes, il connu lui aussi des changements spectaculaires. Au début, les majorettes s'habillaient de jupe couvrant les genoux, de cape, de short ou de pantalon plus ou moins courts. Dans les années 30, les jupes sont très courtes, mais scandalisent déjà. Alors les jupes s'allongent légèrement dans les années 50, puis rétrécissent dans les années 60 et 70, et notamment en France. Les styles se diversifièrent avec le justaucorps seyant, les coiffes et les chapeaux. Les mouvements eux aussi évoluent et font parfois appel à la danse et à l'acrobatie... Aujourd'hui on les enseigne dans les associations comme les Angel's de Limay. **Maintenant que vous en savez un peu plus sur les majorettes, peut-être les regarderez-vous autrement !**

### Aux origines :

Le « Tambour-major » (Drum Major), est choisi parmi les meilleurs tambours de l'orchestre. Il porte un long bâton, parfois appelé « masse » qui lui sert, par des gestes ou mouvements amples, à rythmer la marche et à donner des indications de tempo aux musiciens.

### D'où vient le bâton ?

Lors de l'exposition « World's Columbian » de Chicago en 1893, un jongleur utilise un fusil comme un bâton et réalise, à une ou deux mains des figures qui ne sont pas sans rappeler celles de nos actuelles majorettes. À la même époque, il y a une chanson qui parle de « tourner » (twirl), une canne. Le mot sera alors accolé aux objets les plus divers (canne, bâton, parapluie, etc.) que l'on fait « tourner » dans les airs. Des artistes s'en empareront dans les comédies musicales. Autre source concomitante du bâton : à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, les jeunes filles et les femmes font de la gymnastique et certains mouvements requièrent un bâton. Enfin, le « lancer de drapeaux », populaire en Europe, est aussi considéré, lui aussi, comme étant à l'origine du « tourné de bâton ».

### « Angel's » ou l'association de majorettes

**Cette association a pour but la pratique du bâton de majorette et la danse (filles et garçons), l'organisation de défilés (spectacle chaque année à Limay).**

**Elles sont actuellement 25 majorettes.**

**Contacts :**

**Mme Laurence FOREST**  
au 06 86 83 02 40  
ou 09 51 50 79 59  
**Mme PAGES**  
au 06 78 93 51 67

## Pourquoi ça pousse ?

L'herbe revient en force ! Une bonne raison à cela. La municipalité mène depuis plusieurs années des actions pour la préservation et l'embellissement de l'environnement. Aujourd'hui, la commune souhaite réduire l'utilisation des pesticides en mettant en place un plan de désherbage qui réduit l'utilisation des produits chimiques, phytosanitaires. L'objectif est de préserver les ressources en eau en évitant de polluer les nappes phréatiques, les sources et de favoriser la biodiversité.

**C**on séquence perceptible : les herbes sont de plus en plus présentes et la solution pour en venir à bout est de recourir au désherbage mécanique. C'est ce à quoi s'emploie le service des espaces verts.

Le plan de désherbage communal consiste à entretenir les espaces publics tout en préservant les ressources en eau et la biodiversité. Comment ?

### 80 hectares à entretenir

*Les services municipaux entretiennent plus de 80 hectares d'espaces publics. 44 agents œuvrent chaque jour pour l'entretien de ces espaces.*



### Les pesticides, source de pollution

- 1 Perte au sol
- 2 Dérive dans l'air
- 3 Dispersion par le vent
- 4 Ruissellement
- 5 Retombée avec les pluies
- 6 Infiltrations

- En remplaçant les désherbants chimiques par des techniques alternatives.
- Sur les trottoirs, les désherbages aux pesticides sont remplacés par du désherbage mécanique.
- Du paillage est placé au pied des massifs fleuris et arbustifs pour éviter l'apparition de mauvaises herbes.
- Sur les espaces enherbés peu fréquentés, la hauteur des tontes est augmentée pour favoriser la biodiversité.
- Enfin l'usage de l'arrosage automatique est limité pour préserver les ressources en eau et depuis plusieurs mois déjà, les services utilisent une partie d'eau de sources pour l'arrosage.

### Pourquoi ce plan de désherbage communal ?

- Pour limiter les risques de pollution des milieux naturels et des nappes phréatiques.
- Pour préserver la biodiversité.
- Pour améliorer le cadre de vie des habitants et respecter la santé des agents techniques.
- Pour respecter la législation et les objectifs du Grenelle de l'environnement.
- Pour garantir des rejets en Seine après sta-

tion d'épuration conformes à la réglementation en vigueur.

### L'eau, une source de vie à maîtriser et à préserver

#### Le saviez-vous ?

Parmi les 10 pesticides les plus fréquemment retrouvés dans les rivières des Yvelines, 3 proviennent du traitement des espaces publics. Sur le bassin Seine-Normandie, entre 1997 et 2002 :

Plus de 70 captages (sources) ont été abandonnés du fait de la présence de pesticides, ce qui impose à chaque fois la recherche de nouvelles ressources en eau.

Les jardiniers amateurs représentent près de 50% des utilisateurs non agricoles de pesticides...

Et vous, comment jardinez-vous ?



## Le vin de Limay

Avant la Révolution française de 1789, vignes et céréales occupaient la majeure partie du territoire de Limay. On ne comptait pas moins de 300 hectares de vignobles, autant de céréales ; le reste en prairies naturelles ou artificielles, jardins potagers et fruitiers, bois et friches. La culture la plus ancienne semble avoir été la vigne !



**L**a vigne fut jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (1850) la principale culture à Limay. L'exposition des coteaux au midi, la nature du sol favorisèrent cette culture ancestrale. Les récoltes étaient abondantes et la qualité du vin avait acquis une renommée au-delà de la région. Il fut un temps où le vin de Limay était servi à la table

des rois au XVI<sup>e</sup> siècle, connu en Beauvoisie et en Normandie... Le vin de Limay fut même expédié jusqu'en en Perse. Parmi les nombreux clos, le plus renommé était celui des Célestins qui jouit longtemps d'une grande réputation en raison de sa qualité. 3500 hectolitres, c'était,



bon an mal an, la récolte moyenne sur le territoire de Limay. Il y eu de grandes années : 1792 et 1893 ! Depuis la Révolution les vendanges étaient réglementées. Le Maire publiait alors le « ban des vendanges ». En 1832, dans une délibération municipale, on peut lire : « l'Assemblée, à la majorité, arrête ce qui suit : L'ouverture

des vendanges est fixée à jeudi prochain 4 octobre. En conséquence, défense est faite à tout propriétaire de vigne de commencer les vendanges avant cette époque sous peine d'être poursuivi suivant la rigueur de la loi. Défense est faite à toute personne d'aller grappiller dans les vignes (...) avant le 20 octobre prochain ». Les vendanges débutaient entre le 20 septembre et le 15 octobre et donnaient lieu à de grandes réjouissances (banquet, bal, messe, etc.).

### Pressurage avec les pieds

Le raisin après être passé de paniers en hottes, de hottes en bachoues, de bachoues en cuves, était écrasé, la plupart du temps à

l'aide de pilons, mais parfois aussi avec les pieds ! Pour ce faire, les gens occupés à ce travail portaient un « corbonnois », un pantalon roulé au-dessus des genoux. Parmi les fêtes, il y avait les « perserailles », période du pressurage. Venait ensuite le « couillotin », le moment de la dégustation, puis tous ceux qui avaient pris part aux vendanges buvaient le

« bourru », le vin en pleine fermentation et les crus des autres années. La Saint Vincent, patron des vigneron, mettait ainsi Limay en fête et en ébriété !

### Quai aux Vins

La récolte était expédiée essentiellement par voie fluviale. Le « Port-aux-vins » était encombré de futailles, de tonneaux ! La partie principale du port se situait entre Port-aux-vins et l'allée des Moussets. D'où le nom de Quai aux Vins donné au chemin qui longe la Seine.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la production de vin à Limay va diminuant, et avec elle, la qualité. Des plants de vigne avaient été substitués aux plants qui avaient fait la réputation de celles de Limay. Vint le phylloxéra en 1884 qui atteignit les vignes. Ce fut « la fin des haricots » ! C'est ainsi que la dernière vigne située au lieu-dit « Les Ruesses » près du mur du parc des Célestins fut arrachée en 1904, par son propriétaire, M. Agamemnon père.

### De vigneron à maraîchers

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'apparition du phylloxéra, mais aussi l'urbanisation, le développement des communications amenèrent le cultivateur-vigneron de Limay à abandonner la vigne pour la culture maraîchère. C'est ainsi que les petits pois remplacèrent les ceps dans bien des parcelles. Mais pas seulement. En



*La France a compté des milliers de congrégations, autant de monastères et des centaines d'abbayes. Si nos moines de la confrérie des Célestins furent d'habiles vigneron, d'autres inventèrent bon nombre de fromages. On ne peut pas tout avoir ! Dans les monastères on cultiva les plantes, on éleva des animaux, on fabriqua de l'eau-de-vie, de la bière... D'autres furent des copistes, des scribes, des érudits... Le dernier moine à se faire remarquer fut Mendel qui cultiva des petits pois et permit, grâce à ses découvertes, le développement de la génétique moderne.*

1899, on comptait environ 180 hectares de culture maraîchère et encore 556 hectares de céréales : seigle et avoine notamment, la culture du blé n'ayant jamais été intensive à Limay, une dizaine d'hectares en tout et pour tout et un peu d'orge. À ces hectares cultivés s'ajoutent 120 hectares de prairie. La vigne n'occupe plus en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle qu'un cinquantaine d'hectares au flanc du coteau.

### **Les exploitations du bourg ancien**

En 1899, La majeure partie de la population est encore presque exclusivement composée

de petits exploitants qui n'emploient qu'une très faible main-d'œuvre agricole. En 1899, pour une population de 1500 habitants, Limay compte 342 exploitations se partageant 961 hectares. En même temps que le maraîchage qui en 1865 alimente tous les marchés de la région, se développe à Limay la culture fruitière et principalement le prunier dont les fruits seront expédiés vers l'Angleterre. À flanc de coteau, chaque lopin de vigne sera planté de quelques noyers dans sa partie supérieure. La culture maraîchère apporte aux paysans une compensation à la perte subie par la dis-

parition du vignoble. Compensation qui exige aussi un surcroît de travail. Il faut attendre 1925 pour voir par exemple les premiers camions remplacer les tombereaux, le travail à pied et à dos d'homme... L'urbanisation a pris le pas et avec elle « la vie moderne ». Reste qu'on aimerait, juste par curiosité, boire ce vin de Limay, cette cuvée de 1893 !

**Ban** : édit, commandement d'ordre public ou militaire, parole publique ayant force de loi.

**Bachoue** : mot ancien. Sorte de tonneau ouvert par le haut et servant de hotte.





## La notion de services publics

**L**a notion de services publics est liée à l'instauration du régime Républicain issue de la doctrine solidariste. En France les services publics sont garants de sécurité et d'égalité et non de sécurité et d'individualisme. La République française repose sur un socle de valeurs ; la Liberté, l'Égalité, la Fraternité, et leurs déclinaisons concrètes ; la solidarité, la citoyenneté, la laïcité dont la promotion fait sens et lui donne une portée universelle. L'épuisement du pacte républicain ne résulte pas de l'inadéquation de ces valeurs mais de leur délaissement. Or, l'État de droite, aujourd'hui, ne contribue plus à garantir la sécurité et la cohésion sociale. Au contraire, cet état supprime les lieux de mise en œuvre de l'intérêt général au profit de lieux dédiés aux intérêts privés. Cet état choisit la préférence des solidarités communautaires aux dépens des solidarités institutionnelles. Ce contexte influe sur la participation à la citoyenneté.

Certes le lien social ne peut résulter de la seule force de la loi. Il doit être encouragé quotidiennement. Le renouveau du tissu social requiert donc nécessairement le concours des collectivités de proximité auxquelles l'État ne doit pas déléguer uniquement des compétences mais également des moyens.

Dans cette perspective, le maintien des services publics dans notre ville est un atout. C'est là que se joue le dernier acte du projet républicain, car si la Liberté et l'Égalité sont l'affaire de tous, c'est avant tout au niveau local que peut se décliner la Fraternité.

A Limay, de la crèche à la RPA, le service public participe et contribue au quotidien des citoyens. D'où l'attachement des Limayens à la notion d'un service public qui remplit ses missions d'égalité et de solidarité.

C'est pourquoi, nous continuons à maintenir nos services publics en régie ; de la distribution de l'eau, à la collecte des ordures, de la restauration et à toutes les actions proposées par le Centre Initiation Sportive, les écoles de musique et d'arts plastiques ainsi que les accompagnements périscolaires etc.

Par ailleurs, nous poursuivons les réalisations annoncées dans notre programme municipal, même si nous devons revoir le calendrier lié à la disparition de la taxe professionnelle.

Nous avons commencé les travaux permettant la construction du restaurant scolaire et des locaux périscolaires à J. Ferry/Carlu. La salle polyvalente derrière l'école F. Buisson est en phase de programmation ; l'étude est terminée. L'aménagement de la coulée verte et la protection des espaces naturels sensibles sont en cours de réalisation. L'aménagement des terrains des hautes meunières en zone de loisirs a été testé, cet été, avec Limay Beach.

Enfin la réhabilitation du centre commercial de la source et du centre ville, certes nécessaire, est en discussion, car l'avenir de la ville reste, pour nous, un enjeu majeur. Et, afin de créer des lieux d'intérêts communs et non d'intérêts privés, nous devons pour que Limay, soit avec vous, grâce à vous, toujours plus dynamique, accueillante et solidaire, réfléchir ensemble à cet avenir.

### Le groupe Communiste et Société Civile

Dominique BOURE, Eric ROULOT,  
Mickaël BOUTRY, Djamel NEDJAR,  
Jackie NORMAND, Catherine COUTURIER  
Julien ROUZIERE, Sophie BOYER,  
Simone REPECAUD, Eric ROSE,  
Leïla MAHDAOUI, Gérard PROD'HOMME,  
Jacques SAINT-AMAUX, Carlos MEDEIRA,  
Liliane SEVESTRE, Jean WAGNAC,  
François MAILLARD, Servane SAINT-AMAUX,  
Bekkaï YAJJOU, Micheline CIZNIAR, Suzanne  
MAUGAND, Jean Marc RUBANY

## Une ville qui bouge

**L**imayens, nous avons la chance d'habiter une ville qui évolue, avance, qui se bat sans cesse pour un meilleur service public offert à tous les habitants.

Une ville qui reconnaît le besoin de logements, aussi bien en accession à la propriété qu'en habitat social, en assurant toujours plus une mixité sociale indispensable au bien-vivre ensemble.

Une ville qui depuis longtemps, car les obstacles sont nombreux sur notre route, travaille, avec d'autres communes, malgré un premier refus préfectoral, à un projet d'intercommunalité qui préserve une certaine autonomie de chaque commune, tout en mutualisant des services, pour et dans l'intérêt de tous : plus de services, mais pas plus d'impôts. Une intercommunalité, pour être viable, utile, efficace, ne se bâtit pas à la légère. Depuis des années, nous cherchons à y associer Gargenville, ce qui serait un gage plus grand d'obtenir satisfaction, augmentant ainsi, comme demandé par la Préfecture, le nombre d'habitants concernés par ce projet.

Une ville où les élus sont de plus en plus à l'écoute de la population, au plus près des habitants, en allant, l'un après l'autre, dans chaque quartier. Ces rencontres permettent d'écouter ceux qui n'osent pas toujours prendre la parole, venir en mairie, de chercher à régler au mieux des problèmes liés à une ou plusieurs rues, comme des problèmes de stationnement, de vitesse excessive... Après avoir écouté, la municipalité revoit les personnes concernées avant de finaliser les projets, et d'apporter la meilleure réponse. Une ville qui s'ouvre de plus en plus au respect de l'environnement : plantations, désherbage sans produit chimiques protection de grands espaces verts, lutte contre les pollutions, et particulièrement celles provoquées par GDE. Les riverains savent l'implication du Maire et de la majorité pour que cesse provisoirement l'activité de cette société tant qu'elle n'aura pas rectifié ce qui pollue. Une ville qui bouge pour les jeunes, avec l'ouverture prochaine du BIJ (Bureau Information jeunesse) et sa localisation plus centrale près de la Mairie.

Une ville, aussi, qui n'oublie pas ses devoirs, en préparant l'ouverture de l'aire d'accueil pour les gens du voyage, qui ont droit, comme tous citoyens, de vivre le plus dignement possible !

Il est impossible de tout lister en quelques mots ! Rappelons simplement qu'une ville est, aussi, en partie, ce qu'en font les habitants, par leur implication dans la vie locale, par leurs gestes citoyens et quotidiens.

### Le groupe des élus socialistes

Nicole BOCK  
Tristan BRAMS  
Eric ODOR,  
Sophie LEROUX  
Mireille SCHEYDER  
Marie-Jeanne NOVELLA  
Patrice SEDAMINO

## Grand disou, petit faisou (proverbe breton)

**E**n tant que citoyens, nous sommes en droit d'attendre de nos élus des comportements responsables mais aussi EFFICACES. La politique, c'est obtenir des résultats CONCRETS pour les habitants. Sur 3 dossiers récents, le Maire et son équipe prouvent qu'ils ne réussissent à obtenir que très peu de résultats. Pourtant ils communiquent beaucoup sur ces sujets (bulletin municipaux, lettre du Maire, tracts...) mais en réalité, au delà des mots, rien ne change pour les habitants.

• Sécurité : Plusieurs fois, le Maire a indiqué qu'il avait demandé des effectifs de police nationale en plus. Evidemment, cela ne dépend pas de lui. Plusieurs fois, l'opposition municipale a dit qu'elle souhaitait voir la mise en place d'une police municipale. Cela dépend directement du Maire qui la refuse, donc, AUCUN RESULTAT. Encore mieux, le Maire a déclaré récemment dans la presse, à peu de choses près, que la police nationale n'aurait pas du intervenir à Limay contre certains jeunes qui leur jetaient des pierres. Evidemment, les forces de l'ordre ont répliqué qu'elles faisaient leur métier. Le Maire a perdu une occasion de se taire car la prochaine fois qu'il demandera des effectifs de police en plus, il y a peu de chance qu'il soit écouté...

• Intercommunalité : Le Maire dit qu'il souhaite s'unir avec les communes autour de nous. Très bien. 2 ans après rien n'a avancé et bientôt nous serons intégrés dans la CAMY car le Maire n'a aucune autre solution à proposer. Or si ce problème avait été traité il y a 10 ans, une intercommunalité existerait déjà avec Limay comme ville centre sur la rive droite. Le Maire a tellement bien présenté son dossier que personne ne souhaite faire équipe avec nous. Quel succès!!!

• GDE : Depuis 18 mois, les riverains alertent le Maire. Il met 1 an à leur répondre. L'opposition demande la mise en place d'un observatoire permanent des nuisances. Il refuse. L'opposition indique qu'elle ne souhaite pas faire de cette affaire une affaire politique, le Maire répond en faisant un dossier municipal dans lequel il indique que les services de l'Etat ne font rien. Résultat, depuis 18 mois, rien n'a changé. Beaucoup de déclarations mais aucun résultat CONCRET. Sur ces 3 dossiers, les Limayens attendent de VRAIS résultats, pas seulement des déclarations.

Fabrice TAURISSON  
Martine MOREAU  
Raphael COGNET  
Olivier DEMEESTERE  
« Ensemble, Écrivons  
l'Avenir de Limay »

**AUTO MOTO ECOLE J. BERNARD**  
 Av. de la Source  
 C. commercial la Source  
 78520 Limay  
 Piste moto à 5 min  
 01.34.77.32.27 06.63.02.57.93

Pour vos Fêtes de fin d'Année,  
 réservez vos achats  
 auprès des Commerçants  
 du Centre Commercial  
 de "La Source".  
 Ils sont à votre disposition  
 pour mieux vous servir...

**M.B Réceptions**  
 Traiteur  
 Organisation de Réceptions  
 C.C. "La Source" - 78520 Limay  
 Tél. 01 30 92 55 68  
 Port. 06 88 21 85 08 - 06 76 33 16 75  
 mbreception@aol.com

**PHARMACIE DE LA SOURCE**  
 Horaires :  
 du lundi au samedi  
 8h30 - 12h30 - 14h30 - 19h30  
 Parapharmacie - Orthopédie - Homéopathie  
 Location et vente de matériel médical  
 Avenue de la Source - 78520 LIMAY  
 Tél. : 01 34 77 59 31 - Fax : 01 34 97 56 03

**A. Proust**  
 Boucher - Charcutier - Traiteur  
 Artisan de Père en Fils depuis 1902 01 34 77 43 72  
 Boeuf et Agneau de tradition bouchère  
 Paté Breton, 1<sup>er</sup> grand prix à St Brieux 2006-2007  
 Saucisse "La Limayenne",  
 1<sup>er</sup> grand prix à St Brieux 2004-2005  
 Ouvert du mardi au vendredi de 8h à 12h30 et de 15h30 à 19h30  
 le samedi de 8h à 12h30 et de 15h à 19h30  
 Dimanche service traiteur uniquement

**LIMAY-COIFFURE**  
 HOMMES  
 FEMMES  
 ENFANTS  
 CENTRE COMMERCIAL  
 "LA SOURCE"  
 78520 LIMAY  
 01 34 77 48 62

**DOMI-COUTURE**  
 Service  
 Retouches  
 Couture  
 Du Mardi au Vendredi  
 ouvert de 9h à 12h15 et de 14h30 à 19h  
 le Samedi de 9h à 12h15  
 Centre Commercial La Source © 01.34.78.57.93

Lingerie - Bain - Vêtements - Mercerie  
**L'Amazonie**  
 Implicite - Pérèle - Triumph  
 Playtex - Anita, Sassa...  
 PETITS PRIX  
 C. C. La Source 78520 LIMAY 01 34 78 42 84

**La Source Carine**  
 Village d'Associations  
 Centre Commercial de la Source  
 78520 Limay  
 Tél. : 01 30 92 71 79  
 Ouvert du lundi au Samedi de 9h à 18h sur RDV  
 Fermé le Mercredi après-midi

**LIMAY OPTIQUE**  
 VOTRE OPTICIEN CENTRE-VILLE  
 10 RUE DE L'EGLISE LIMAY

**2<sup>e</sup> PAIRE OFFERTE**  
 DU MARDI  
 AU SAMEDI  
 09H30 - 12H30  
 14H30 - 19H00  
 01 34 77 68 87

**TIERS PAYANT MUTUELLES**



## Naissances

• <b>FERNANDES-N'DIOGOYE</b> Léna, Mai-Lan	15/09/2010
• <b>HAMDAOUA</b> Leila	16/09/2010
• <b>LE GLEUHER</b> Léa, Chloé	17/09/2010
• <b>PELTIER</b> Elisa, Louise, Marie	17/09/2010
• <b>UCLE</b> Léana	18/09/2010
• <b>TOGONIDZE</b> Andria	19/09/2010
• <b>BENTCHAKAL</b> Amel	21/09/2010
• <b>MULLER</b> Lohan	21/09/2010
• <b>VINAS</b> Louane, Rina, Rose	21/09/2010
• <b>ROUYER</b> Adrien, Paul	22/09/2010
• <b>LESUR</b> Manon, Edwige, Joëlle, Viviane	23/09/2010
• <b>MENDES- DJOCO</b> Edilson, François, Kacanla	24/09/2010
• <b>VANNIER- FIDAN</b> Mikaël ,Seraffetin, Bernard	24/09/2010
• <b>GALLE</b> Amîne	26/09/2010
• <b>BAH</b> Ahmed, Tidjane	30/09/2010
• <b>ZAGHDOUDI</b> Nahime	30/09/2010
• <b>LANEL</b> Abigaël, Lilou	01/10/2010
• <b>BORGES</b> Nolan	05/10/2010
• <b>FAUVELLIERE</b> Harmony, Jacqueline, Odette	06/10/2010
• <b>MANGOU</b> Aléa	07/10/2010
• <b>SOUMAH</b> Massa-Junior	09/10/2010
• <b>REIZIG</b> An-Nûr	22/10/2010
• <b>BEN ROMAR</b> Yanis	24/10/2010
• <b>BEN ROMAR</b> Lilia	24/10/2010

## Décès

• <b>BAUDOIN</b> épouse <b>BOULET</b> Gisèle Marcelle	10/0/2010
• <b>JAMET</b> veuve <b>JOAO</b> Charlotte	09/04/2010
• <b>HUET</b> veuve <b>GOURHAN</b> Marine, Amélie	23/08/2010
• <b>HOFFMANN</b> Thomas	26/08/2010
• <b>MASSINGER</b> Sherley, Kelly, Sandrine	31/08/2010
• <b>PIQUEMOLES</b> épouse LE ROUX Odette, Cécile, Hélène	10/09/2010
• <b>LE GALL</b> veuve <b>DENIAUD</b> Françoise, Josette	12/09/2010
• <b>SALL</b> Abdoulaye Abou	14/09/2010
• <b>SINQUIN</b> René, Yves	15/09/2010
• <b>HYUNDERICK</b> René, Raymond, Joseph	16/09/2010
• <b>MARY</b> veuve <b>BILLOIR</b> Fernande, Emilie, Césarine	21/09/2010
• <b>GONTIER</b> veuve <b>LAROCHE</b> Aline, Aimée, Albertine	22/09/2010
• <b>CLERMONTE</b> Pierre, Jean	23/09/2010
• <b>SIGA</b> épouse <b>SLIMANI</b> Dehbia	25/09/2010
• <b>LEGEARD</b> épouse <b>LE GALLO</b> Arlette	30/09/2010
• <b>LOHEZIC</b> Louis Marie	01/10/2010
• <b>GOMEZ</b> veuve <b>DUPUIS</b> Michelle, Marie	03/10/2010
• <b>TRENTO</b> épouse <b>TOUZARD</b> Laurence, Agnès	08/10/2010
• <b>BERNARD</b> Alain, Ernest	10/10/2010
• <b>LEGRIFFON</b> divorcée TOUSAINTE Christine, Marie, Charlotte	12/10/2010
• <b>EMO</b> Joseph, Hubert, Roger	21/10/2010

## Mariages

• <b>BIKOUTA - LATOUYA</b> Lauriathe Céphyse et <b>SAUGET</b> Didier Jean- Pierre	16/10/2010
• <b>KHALFT</b> Leïla et <b>SANDJO KAMTCHOU</b> Martial	15/10/22010
• <b>DAHAMANE</b> Abderrahmane et <b>GUERMESLI</b> Bahia	02/10/2010
• <b>DJOUDI</b> Samia et <b>MENIR</b> Samir	02/10/2010
• <b>NOUMI</b> Malika et <b>ZAOUYA</b> Abdelhakim	02/10/2010
• <b>ASKRY</b> Kaoutare et <b>JBARA</b> Tayeb	09/10/2010
• <b>ASSOU</b> Hanaa et <b>SORN</b> Keoaphonsith	09/10/2010
• <b>AYHAN</b> Servet et <b>DEMIR</b> Cemile	23/10/2010

**NOUVEAU**

### ATELIER PRÊT À PORTER FEMININ

Artisan. Confection.  
Sur commande.  
Travail en lien avec les stylistes.

**Fatima Abajjane**  
9 bis boulevard Aristide Briand  
**01.34.77.60.49 - 06.69.09.44.40**



14 rue du  
Maréchal Foch

78520 Limay

Tél :  
01 34 77 69 39

SARL **Prestige Auto 78**  
Garage - Spécialiste toutes marques  
Dépannage - Réparateur Motrio

Tél. 01 30 33 96 63  
Fax 01 30 94 37 80  
121, Bd Pasteur - 78520 LIMAY  
prestigeauto78@orange.fr

## NOVEMBRE

### Exposition « Objets de grève »

Jusqu'au 30 novembre

Produits non standards fabriqués en petite série par des ouvriers à l'occasion de conflits du travail, les objets de grève servent notamment à populariser et financer la grève. À partir des années 1980, ces objets ont été collectés et photographiés par Jean-Luc Moulène, artiste contemporain.  
> À la Médiathèque

### Exposition

Jusqu'au 27 novembre

Exposition de l'Institut CGT d'Histoire Sociale de la région Mantoise.

### « 1910-1920, la construction du syndicalisme dans le Mantois »

De l'arrivée des chemins de fer dans le Mantois à la grève des cheminots de 1920. Cette exposition conçue par l'Institut CGT d'Histoire Sociale de la région mantoise, nous fait revivre les luttes syndicales à travers une sélection photographique de moments clés, de l'assassinat de Jaurès à la journée internationale de la femme de 1910. C'est le début d'un siècle tourmenté, aux luttes sociales chèrement payées qu'évoque ce parcours avec en arrière plan, première guerre mondiale et révolution russe.  
> À la Médiathèque

### Heure du conte

Mercredi 24 novembre

### « Contes Gourmands »

Vous êtes conviés à un banquet d'histoires avec au menu le petit bonhomme de pain d'épice, une bonne bouillie et de nombreux mets aussi alléchants que passionnants qui ne manqueront pas de vous mettre l'eau à la bouche !

> dès 3 ans

> à 10h30

> Entrée libre

> espace jeunesse à la Médiathèque

### « Guinguette d'hiver »

Vendredi 26 novembre



Avec « la Chorale de Saint Fulbert » Humour, guinche, chaleur et bon caractère sont de la soirée.

> 20h00

> Petite restauration sur place.

> Salle municipale - rue des 4 chemins

> Entrée 8,5 € - Pré vente 5,5 €  
Demi tarif 4 €

> Renseignements au 01 34 97 27 03

### Bourse aux jouets

26, 27, 28 novembre

Dépôt le vendredi 26 novembre de 9h00 à 20h30.

Vente le samedi 27 novembre de 10h00 à 18h00.

Dimanche 28 novembre de 10h00 à 13h00.

> Au sous-sol de la salle Municipale, rue des 4 chemins.

### Rencontre

Samedi 27 novembre à 15h

Venez rencontrer Yannick Amossé autour de son livre

### « LTT nos plus belles années »

aux éditions Le Temps des Cerises.

« Enquête sans fards sur une vie politique et syndicale mouvementée, conduite par les hommes et les femmes de l'usine, au quotidien, tissée dans les mailles de périodes riches en événements nationaux et internationaux, de 1968 à 1985. »

Ex-électricien d'entretien dans l'usine, ex-dirigeant syndical et politique aux LTT, secrétaire de la section du PCF de Conflans-Sainte-Honorine. Il a également été responsable départemental à l'Union départementale CGT dans les Yvelines. Il est aujourd'hui journaliste.

> À la Médiathèque



### Exposition

Du samedi 27 novembre au dimanche 12 décembre

### Art et Travail du Mantois

vernissage vendredi 26 à 18h00

> Centre d'exposition des Réservoirs,

> ouvert de 14h30 à 17h30 les samedis et dimanches



### Thé dansant

Dimanche 28 novembre à 15h

organisé par l'association « Club de la Joie de Vivre »

> salle municipale

> Réservation au 0130 92 25 98

### Exposition vente

Dimanche 28 novembre à 10h

Exposition salle municipale des travaux du « Club de la Joie de Vivre »

## DÉCEMBRE

### Heure du conte

Mercredi 1<sup>er</sup> décembre

### « Contes de Noël »

Bien au chaud dans l'espace de l'heure du conte, plongeons ensemble dans la magie de Noël avec des histoires tout en rêve et en douceur.

> à 10h30

> dès 5 ans

> entrée libre

> espace jeunesse à la Médiathèque

### Don du sang

Vendredi 3 décembre

### Collecte de sang

organisée par l'Amicale des donneurs de sang,

> salle P. Kergomard à partir de 16 h

### Conférence-débat entre parents

Vendredi 3 décembre 2010 :

### « Le sommeil et le rythme de l'enfant »

> 20h00

> à la Médiathèque

### Exposition

Du 3 au 31 Décembre

### « Histoire et actualité de la laïcité »

Cette exposition réalisée par la Ligue de l'Enseignement avec le soutien de Solidarité Laïque retrace en partant de la loi de 1905, les grandes étapes du combat laïque qui a longtemps opposé deux France et deux écoles. La seconde plus actuelle met en lumière les grands principes de la laïcité à la française et recense les défis auxquels elle est aujourd'hui confrontée face à la montée des intolérances, des fanatismes et des nouveaux cléricatismes.

> À la Médiathèque



### Marché de Noël

Samedi 4 et dimanche 5 décembre

### Marché de Noël

Sous la halle à marché.

Animations : jeux, poneys et ânes et spectacle pour les enfants.

Organisé par le Comité des fêtes



## Groupe d'échange de lectures

**Samedi 4 décembre**

### « Des livres et vous »

Venez faire partager à d'autres, vos lectures mais aussi découvrir de nouveaux auteurs lors d'un moment convivial, un samedi tous les deux mois, à l'espace adulte de la médiathèque. Pour plus de renseignements ou tout simplement pour vous inscrire, veuillez contacter Barbara Gschwender au 01.34.97.30.52  
 > à 10h30 public adulte

## Concert

**Samedi 4 décembre**

### Soirée « Sainte Cécile »

avec le conservatoire à rayonnement communale de Limay  
 Renseignements 01 34 77 33 67  
 > à 20h30  
 > Salle municipale  
 > Entrée payante

## Soirée tartiflette

**Samedi 4 décembre**

### Soirée tartiflette

sous chapiteau chauffé  
 Organisée par le Comité des fêtes  
 > Près de la halle à marché.  
 > À partir de 20 h  
 > Renseignements 06 87 81 73 05

## Colis de Noël

**à partir du 6 décembre  
 jusqu'au jeudi 23 décembre,**

### Colis de Noël aux personnes âgées

La distribution des colis de Noël, pour les personnes âgées de 70 ans et plus, au 3<sup>e</sup> étage de la Mairie.



> **Horaires :** du lundi au vendredi de 8h45 à 11h30 et de 14h00 à 16h30. Samedi matin, de 8h45 à 12h00.

## Romans ados

**Mercredi 8 décembre**

### « LIRADO »

L'espace jeunesse propose aux jeunes de 10 à 14 ans de se retrouver, une fois par mois, pour échanger autour des romans ados. Thématique libre.  
 > pour les 10-14 ans  
 > à 15h  
 > Entrée libre  
 > espace heure du conte

## Lectures

**Samedi 11 décembre**

### « Les mots pour le dire »

par Gérard Duvallat  
 Gérard Duvallat, auteur-conteur et comédien lira quelques textes sur la laïcité. Jean Jaurès, Henri Pena Ruiz et Michel Honfray, piliers



de laïcité constituent les sources de ces lectures auxquelles le conteur ajoutera un ou deux textes personnels sur le sujet.

- > tout public
- > à 15h
- > Entrée libre
- > À la médiathèque

## Sortie familiale au théâtre

**Samedi 11 décembre 2010**

### Les Misérables

(Victor HUGO/cie Philippe Person)  
 Comment découvrir ou redécouvrir un chef d'œuvre en une heure et quart de pur plaisir ! Enlevé, intelligent, drôle et en même temps très respectueux de Hugo, un spectacle qui fait revivre les principaux personnages du roman et donne envie de le lire.

- > dès 10 ans.
- > Renseignements et inscriptions au 01 34 97 27 74

## Concert de solidarité

**Samedi 11 décembre**

Concert



### « Le père Noël est un rocker »

À l'approche de Noël, les rockeurs se mobilisent. Événement devenu maintenant incontournable, le concert du Père Noël est un rockeur réunira une fois encore les amoureux du rock et de la bonne action. Pour entrer : une seule consigne, déposer un jouet neuf à l'entrée ! Ceux-ci seront ensuite redistribués aux enfants défavorisés. (Secours populaire et Resto du cœur). Comme chaque année trois groupes seront au rendez-vous.

- > Salle municipale - rue des 4 chemins
- > à 20h00
- > Entrée : un jouet neuf d'une valeur minimum de 8 €
- > Renseignements au 01 34 97 27 03

## CRC

**Dimanche 12 décembre**

### Audition des ensembles de pratiques collectives du CRC de Limay

- > à 20h00
- > Salle municipale – rue des 4 chemins
- > Entrée libre
- > Renseignements au 01 34 97 27 03

## Heure du conte

**Mercredi 15 décembre**

### « Contes de Noël »

Bien au chaud dans l'espace de l'heure du conte, plongeons ensemble dans la magie de Noël avec des histoires tout en rêve et en douceur.

- > dès 5 ans – à 10h30 – Entrée libre
- > espace jeunesse à la Médiathèque

## Patinoire

**du 17 au 25 décembre 2010**

sous la halle à marché, chaque jour à partir de 14h00, et le 24 décembre, de 10h00 à 18h00, avec des animations : Tempête de neige ! Traîneau ! Père Noël le 24 décembre...

Aéromodélisme, tennis de table et arts du cirque...

Mais aussi de quoi se restaurer sur place : crêpes, vin chaud, chocolat, confiseries et spécialités créoles et asiatiques. Le Marché est maintenu durant cette période, chaque mardi et vendredi

**Inauguration de la Patinoire :  
 Vendredi 17 décembre à 18h00.**

## Mémoires en partage

**Vendredi 17 décembre**

Sortie du tome n°2 du recueil de

### « Mémoires en partage ».

- > à 15h00 – Entrée libre
- > Renseignements au 01 34 97 27 11
- > À la Médiathèque

## Réveillon de la Saint-Sylvestre

**Vendredi 31 décembre**

### Réveillon du jour de l'an

organisé par le Comité des Fêtes.

- > Réservation au 01 34 77 90 78

## 2011

**15 et 16 janvier 2011.**

### Championnat de France d'Escalade de blocs

(1<sup>re</sup> partie)  
 Seniors et espoirs.  
 Compétitions masculines et féminines.



Gymnase Guy Môquet.

Animation à partir du 10 janvier en direction du public, des associations et des écoles.



# LES HALLES DE LIMAY

FRUITS - LÉGUMES - PRODUITS FRAIS - SURGELÉS

**OUVERT AUX PARTICULIERS**

du **LUNDI** au **SAMEDI** de **8h30** à **19h30**

**FERMÉ LE DIMANCHE**



4 rue des Carrières  
78520 LIMAY

**01.30.33.31.10**

**AIDE A L'HYGIENE - GARDES - AIDE AUX REPAS - MÉNAGE**

*L'assistance du professionnel ça change tout...*

Adhap c'est 25 000 personnes assistées  
par jour sur toute la France.

Adhap c'est plus de 200 personnes  
assistées par jour sur le Mantois.

[www.adhapservices.fr](http://www.adhapservices.fr)

**01 30 98 01 78**

**Adhap**  
services  
l'aide à domicile



Services  
à la personne  
[www.qualicert.fr](http://www.qualicert.fr)

**20 avenue Franklin Roosevelt**

**78200 MANTES LA JOLIE**